



Over dit boek

Dit is een digitale kopie van een boek dat al generaties lang op bibliotheekplanken heeft gestaan, maar nu zorgvuldig is gescand door Google. Dat doen we omdat we alle boeken ter wereld online beschikbaar willen maken.

Dit boek is zo oud dat het auteursrecht erop is verlopen, zodat het boek nu deel uitmaakt van het publieke domein. Een boek dat tot het publieke domein behoort, is een boek dat nooit onder het auteursrecht is gevallen, of waarvan de wettelijke auteursrechttermijn is verlopen. Het kan per land verschillen of een boek tot het publieke domein behoort. Boeken in het publieke domein zijn een stem uit het verleden. Ze vormen een bron van geschiedenis, cultuur en kennis die anders moeilijk te verkrijgen zou zijn.

Aantekeningen, opmerkingen en andere kanttekeningen die in het origineel stonden, worden weergegeven in dit bestand, als herinnering aan de lange reis die het boek heeft gemaakt van uitgever naar bibliotheek, en uiteindelijk naar u.

Richtlijnen voor gebruik

Google werkt samen met bibliotheken om materiaal uit het publieke domein te digitaliseren, zodat het voor iedereen beschikbaar wordt. Boeken uit het publieke domein behoren toe aan het publiek; wij bewaren ze alleen. Dit is echter een kostbaar proces. Om deze dienst te kunnen blijven leveren, hebben we maatregelen genomen om misbruik door commerciële partijen te voorkomen, zoals het plaatsen van technische beperkingen op automatisch zoeken.

Verder vragen we u het volgende:

- + *Gebruik de bestanden alleen voor niet-commerciële doeleinden* We hebben Zoeken naar boeken met Google ontworpen voor gebruik door individuen. We vragen u deze bestanden alleen te gebruiken voor persoonlijke en niet-commerciële doeleinden.
- + *Voer geen geautomatiseerde zoekopdrachten uit* Stuur geen geautomatiseerde zoekopdrachten naar het systeem van Google. Als u onderzoek doet naar computervertalingen, optische tekenherkenning of andere wetenschapsgebieden waarbij u toegang nodig heeft tot grote hoeveelheden tekst, kunt u contact met ons opnemen. We raden u aan hiervoor materiaal uit het publieke domein te gebruiken, en kunnen u misschien hiermee van dienst zijn.
- + *Laat de eigendomsverklaring staan* Het “watermerk” van Google dat u onder aan elk bestand ziet, dient om mensen informatie over het project te geven, en ze te helpen extra materiaal te vinden met Zoeken naar boeken met Google. Verwijder dit watermerk niet.
- + *Houd u aan de wet* Wat u ook doet, houd er rekening mee dat u er zelf verantwoordelijk voor bent dat alles wat u doet legaal is. U kunt er niet van uitgaan dat wanneer een werk beschikbaar lijkt te zijn voor het publieke domein in de Verenigde Staten, het ook publiek domein is voor gebruikers in andere landen. Of er nog auteursrecht op een boek rust, verschilt per land. We kunnen u niet vertellen wat u in uw geval met een bepaald boek mag doen. Neem niet zomaar aan dat u een boek overal ter wereld op allerlei manieren kunt gebruiken, wanneer het eenmaal in Zoeken naar boeken met Google staat. De wettelijke aansprakelijkheid voor auteursrechten is behoorlijk streng.

Informatie over Zoeken naar boeken met Google

Het doel van Google is om alle informatie wereldwijd toegankelijk en bruikbaar te maken. Zoeken naar boeken met Google helpt lezers boeken uit allerlei landen te ontdekken, en helpt auteurs en uitgevers om een nieuw leespubliek te bereiken. U kunt de volledige tekst van dit boek doorzoeken op het web via <http://books.google.com>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

GUILLAUME-FRÉDÉRIC

D'ORANGE-NASSAU,

Avant son avènement au trône des Pays-Bas,

SOUS LE NOM DE

GUILLAUME I^{ER}.

Par un Belge.



BRUXELLES,

CHEZ H. TARLIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DE LA MONTAGNE, n° 306.

1827.

KONINKLIJKE BIBLIOTHEEK



0577 7815



2062

GUILLAUME-FRÉDÉRIC

D'ORANGE-NASSAU.

BRUXELLES. — DE L'IMPRIMERIE DE P.-J. VOGLET.



473 H 25

GUILLAUME-FRÉDÉRIC.

D'ORANGE-NASSAU,

Avant son avènement au trône des Pays-Bas,

SOUS LE NOM DE

GUILLAUME I^{ER}.

Par un Belge.



CHEZ H. TARLIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DE LA MONTAGNE, n^o 306.

1827.

PRÉFACE.

LORSQUE la famille d'Orange-Nassau fut appelée au trône des Pays-Bas, elle était réellement étrangère, pour toute la partie de ce Royaume que l'on désigne sous le nom de *provinces-méridionales*. Il est vrai que le grand Guillaume avait travaillé autrefois contre l'Espagne, à l'affranchissement des Belges comme à celui des Bataves : il est vrai que le sang de trois de ses frères, Adolphe, Henri et Louis, avait coulé, lorsqu'ils s'agissait encore de résister à la tyrannie de Philippe II, dans l'intérêt de toutes les dix-sept provinces¹; mais de-

¹ Adolphe de Nassau fut tué, en 1568, à la bataille d'Héligerlée, près de Groningue, gagnée, par son frère Louis, sur les Espagnols. Louis et Henri périrent à la bataille de Moock, entre la Meuse et le Wahal, en 1574.

*

puis la funeste séparation du nord et du midi , les habitans des Pays-Bas espagnols , et plus tard , des Pays-Bas autrichiens , oublièrent le *Taciturne* et ses descendans. La politique de leurs chefs travailla particulièrement à faire naître cette ingratitude.

La prospérité de la maison d'Orange , sous les Frédéric-Henri , les Guillaumes III , les Guillaume IV , n'intéressa pas les Belges autrement que la prospérité de toute autre famille de princes étrangers. Les revers de cette même famille , de puis 1795 , jusqu'à la chute de Napoléon , n'excitèrent également chez eux que les sentimens inspirés par le malheur de tous ceux à qui l'élévation du conquérant devint fatale.

Il faut encore remarquer que le fils de Guillaume V devint roi des Pays-Bas , à une époque

où tant de grands événemens venaient d'étourdir les esprits, qu'on n'avait eu d'attention que pour les personnages qui jouaient les plus grands rôles ; il faut ajouter , de plus , que le nouveau Monarque quittait la vie privée , pour monter à la puissance ; l'on ne s'étonnera pas alors d'entendre dire qu'il ne pouvait être plus connu , parmi ses sujets du midi , que ne l'aurait été , par exemple , un prince des maisons restaurées de l'Allemagne ou de l'Italie.

Depuis 1815 , tous les actes de la vie de Guillaume I^{er} sont connus et appréciés également dans toutes les parties de notre Royaume. Les Belges et les Hollandais entendent également bien aujourd'hui qu'ils ont un *compatriote* dans leur Roi ; mais grand nombre des premiers ignorent encore ce qu'il était avant de leur appartenir. Ils n'ont pas vu sa naissance , sa jeunesse et ses premiers travaux.

L'auteur de cet opusculé a pensé, dès-lors, que la VIE DE GUILLAUME-FRÉDÉRIC d'Orange-Nassau, avant 1815, serait lue avec plaisir dans nos provinces méridionales, où la plus grande partie des détails qu'elle renferme sont restés ignorés jusqu'à ce jour. En effet, les biographies écrites en français, ayant été entreprises à une époque où le Prince dont on parle ici n'avait point encore la célébrité qu'il a de nos jours, les auteurs de ces compilations n'y ont pas donné, à l'article qui le regarde, les renseignemens que l'on demande aujourd'hui sur les premières années de sa vie publique et privée. Les ouvrages allemands et hollandais, dans lesquels on pourrait mieux satisfaire sa curiosité, ne sont pas lus par beaucoup de Belges qui n'entendent que le français.

Un écrivain allemand, *Jean Von Arnoldi*, a donné, sur Guillaume-Frédéric, une notice très-in-

téressante, dans l'ouvrage intitulé *Der Zeitgenossen* qui a paru à Leipsig, en 1817. Cet auteur, dont la plupart des travaux historiques ont eu pour objet la famille de Nassau et ses états d'Allemagne, était d'autant plus à même de parler convenablement de notre Roi, avant 1815, qu'il a été longtemps attaché à sa personne, à des époques antérieures à celle de la fondation du Royaume des Pays-Bas. Cette notice a beaucoup servi pour la partie qui regarde la vie de Guillaume-Frédéric lorsqu'il gouvernait à Fulde. Les époques de cette vie, antérieurement à 1802, et postérieurement à 1806, ont été suffisamment éclaircies, dans plusieurs historiens hollandais modernes, ainsi que dans plusieurs ouvrages français contemporains. On a spécialement consulté, pour ces époques, Van Kampen ¹, Van der Pal-

¹ Verkorte geschiedenis der Nederlanden.

men ¹, Stuart ², les Victoires et Conquêtes des François, l'abbé Montgaillard ³ et l'indispensable Moniteur. L'auteur doit en outre à l'obligeance d'un ami quelques détails touchant le séjour que fit le Prince à Paris, après la paix de Luneville.

Si l'on voulait, par hasard, attribuer la publication de ce volume au désir de flatter qui que ce soit, ou à tout autre motif indigne d'un citoyen qui se respecte, le Belge qui l'a écrit désavoue d'avance tout sentiment qui ne rentrerait que dans le caractère d'un courtisan de profession. Il croit qu'il importe au bonheur de ses concitoyens de vivre toujours en un seul corps de nation, tel qu'il a été formé

¹ Geschied-en redekundig gedenkschrift van Nederlands herstelling.

² Nieuwe Nederlandsche jarboeken.

³ Histoire de France, depuis la fin du règne de Louis XVI, jusqu'en 1825.

par la réunion des provinces méridionales et septentrionales du Royaume actuel des Pays - Bas. C'est, suivant lui, de cet état de choses que résulte pour eux une indépendance fondée autant sur leurs propres forces, que sur l'intérêt de leurs voisins.

Il n'est pas impossible que le mode intérieur de notre gouvernement change avec les siècles ; d'autres temps amènent d'autres besoins : mais laisser à un avenir, fort éloigné sans doute, les soins qui ne regardent que cet avenir, et travailler surtout pour les nécessités du présent, voilà ce qu'exige des hommes l'application sage des lois de leur perfectibilité. Or, les habitans des Pays-Bas vivent aujourd'hui dans une monarchie constitutionnelle qui promet une longue carrière, au milieu de celles qui l'environnent. C'est au maintien de cet état qu'il faut viser. La fusion de tous les intérêts est la première condition du succès d'une pareille entre-

prise ; l'amour commun du Prince qui gouverne aujourd'hui le premier degré de cette fusion si désirable. Aux raisons que ce Prince a données de se faire aimer depuis le commencement de son règne , joindre pour tous l'occasion de faire connaissance avec son beau caractère et la noble conduite qu'il a tenue avant son avènement au trône , c'était contribuer à l'œuvre d'où l'on attend la consolidation du bonheur de la patrie : voilà tout ce qu'a voulu l'auteur de ce livre.

GUILLAUME-FRÉDÉRIC

D'ORANGE-NASSAU,

Avant son avènement au trône des Pays-Bas,

SOUS LE NOM DE

GUILLAUME I^{ER}.

ON sait que la famille actuelle d'ORANGE-NASSAU n'existait primitivement qu'en Allemagne, et ne portait pas alors le nom français d'Orange *. Vers le milieu du treizième siècle, les Nassau qui ne possédaient encore que leurs états d'Allemagne, se divisèrent en deux branches principales qui se partagèrent ces états. L'une des deux branches qui s'appela la branche othonienne, du nom de celui qui

* Orange est une petite ville de France, dans le département de Vaucluse.

la commença, est la seule qui plus tard joignit le titre d'Orange à celui de Nassau; et voici comment elle gagna ce nouveau titre : un Henri de Nassau avait épousé, au commencement du 16^me siècle, une princesse française de la famille de Châlons, et en avait eu un fils nommé René. Celui-ci, neveu par sa mère de Philibert de Châlons, prince d'Orange, tué au siège de Florence en 1530, fut appelé, par testament, à la succession de son oncle qui ne laissait pas d'enfans, et prit dès-lors le titre de René de Nassau-Châlons, prince d'Orange. René mourut aussi sans postérité, et laissa les biens et le nom qu'il avait acquis de son oncle, à Guillaume de Nassau, son cousin germain, qui porta également le titre d'Orange-Nassau et fut depuis le grand Guillaume. Ce prince laissa des descendans qui lui succédèrent directement pendant quelques générations; mais sa postérité s'étant éteinte dans la personne du célèbre Guillaume III, roi d'Angleterre, mort en 1702, le nom d'Orange passa aux descendans mâles de Jean dit *le Vieux*, frère du grand Guillaume. Jean était toujours resté en Allemagne avec le titre de Nassau-Dillembourg, et c'est en la personne de Jean Guillaume-Frison, que sa branche succéda à la branche aînée que le roi d'Angleterre termine.

Jean Guillaume-Frison périt malheureusement

dans le Moerdyk en 1711, à l'âge de 24 ans. Il laissa un fils posthume qui fut Guillaume IV. C'est l'aïeul du premier Roi des Pays-Bas.

Nous avons cru ces détails nécessaires pour faire connaître brièvement l'origine de la dynastie appelée à nous gouverner. Nous passons à l'histoire de Guillaume-Frédéric d'Orange-Nassau, qui fait le sujet de ce livre.

Guillaume-Frédéric naquit à la Haye, le 24 août 1772, de Guillaume V, Stadhouder des Provinces Unies, et de Frédérique-Sophie-Wilhelmine de Prusse, nièce du grand Frédéric. Jetons un coup d'œil sur l'état de la famille d'Orange dans les Provinces Unies, à la naissance de Guillaume-Frédéric.

Guillaume IV s'était, dès l'année 1747, fait nommer Stadhouder perpétuel des sept Provinces Unies, avec autant d'adresse que de bonheur. Le peuple alarmé des succès momentanés obtenus par la France dans la guerre qu'elle faisait à cette époque aux alliés de Marie-Thérèse, dont les Hollandais faisaient partie, avait cru qu'il n'y avait de salut pour la république, qu'en donnant au Stadhouder la puissance la plus étendue, et il avait, pour ainsi dire, forcé ses magistrats à changer, en faveur de Guillaume IV, les anciennes lois du gouvernement. Le stadhoudérat devenu perpétuel fut en outre déclaré héri-

taire dans la maison d'Orange , et cet accroissement de puissance en Hollande , coïncidant avec la réunion de toutes les possessions allemandes de la branche othonienne des Nassau , sur la tête du premier Stadhouder perpétuel , avait fait de sa maison l'égale de toutes les maisons souveraines de l'Europe.

Guillaume V , en succédant à toutes les prérogatives et à toutes les possessions de Guillaume IV son père , pouvait espérer avec raison de les léguer à son fils , augmentées , peut-être , de tout ce que le temps permet ordinairement aux princes d'ajouter à leur puissance , dans les états divisés par les partis. Cette puissance , n'eut-elle même plus grandi , offrait au jeune Guillaume - Frédéric une assez belle perspective dans l'avenir. De riches domaines dans les Sept-Provinces, quatre principautés dans une des contrées les plus riches de l'Allemagne, des fonctions héréditaires regardées , à la vérité , comme tenant à une magistrature républicaine , mais se rapprochant , dans le fait , des fonctions qu'on appelait royales , dans les états environnans, voilà ce qui attendait l'héritier de la maison d'Orange-Nassau en 1772.

Élevé pour de pareils destins , le jeune Guillaume-Frédéric devait nécessairement recevoir la plus brillante éducation , dans un pays où le peuple avait ap-

pris à n'estimer ses chets que par leurs qualités ducitoyen , dans un pays où , plus que partout ailleurs , la bonne mine et les avantages du corps n'étaient regardés comme dignes de faire remarquer un prince qu'autant qu'ils s'alliaient à l'esprit et au bon sens. Une mère dont le génie et les grandes connaissances révélait la famille, celle du philosophe de Potsdam, dirigea l'éducation du nouvel héritier des Guillaume I^{er}. et des Frédéric - Henri. Il eut pour précepteurs l'allemand Euler de Deux-Ponts, et Tollius *, hollandais , qui plus tard se fit connaître par quelques ouvrages remarquables de critique littéraire : de nombreuses connaissances dans les sciences et les lettres , leur avaient mérité ce choix. On a observé que Tollius ne connaissant pas l'allemand , c'est peut-être à cette circonstance que son élève a

* Herman Tollius était né à Bréda en 1742. Il fit de brillantes études , et fut d'abord professeur à Harderwyk. Plusieurs discours académiques , tenus à diverses occasions , signalèrent son mérite et attirèrent sur lui l'attention du Stadhouder Guillaume V, qui se l'attacha. Tollius se dévoua tout entier à la famille d'Orange, dont il voulut plus tard partager les revers. Dans les dernières années de sa vie , il professa la statistique et la diplomatie à l'université de Leyde, puis la littérature grecque et la littérature latine. Il fut nommé membre de l'institut royal d'Amsterdam , et mourut en 1822. Les ouvrages qu'il a laissés sont pour la plupart écrits en latin.

dû de ne pouvoir d'abord s'exprimer aussi bien dans cette langue, qu'en hollandais et en français. Plus tard, lorsque le prince se vit appelé à gouverner quelques petits états d'Allemagne, il s'est efforcé de remédier, autant qu'il était en lui, à ce qui lui manquait sous ce rapport. Sa persévérance l'eut bientôt mis en état de s'exprimer dans la langue de ses sujets d'un moment, avec autant, et même plus de facilité que beaucoup de princes nés et élevés en Allemagne même, mais habitués à parler le français beaucoup plus que leur langue maternelle.

Un homme parvenu par son seul mérite à de hauts emplois militaires, après avoir parcouru d'autres carrières encore, le général Von Stamford fut donné pour gouverneur au jeune Guillaume-Frédéric. On voit ailleurs beaucoup de princes confiés dans leur enfance, à des hommes nourris et élevés eux-mêmes dans les cours, se recommandant, il est vrai, par cette vaine connaissance d'un monde où ils ont toujours vécu, mais ignorant au reste ce qui se passe à l'autre côté des limites du palais. Ces mentors ne peuvent d'ordinaire communiquer à leurs élèves que les préjugés qu'ils nourrissent eux-mêmes, depuis la jeunesse; et s'ils entremêlent leurs pernicieuses leçons de quelques préceptes d'une philosophie banale, d'une morale sans intérêt, et

dont l'application se fait rarement, ces semences, loin de porter des fruits, ne germent seulement pas dans les cœurs de ceux qui les reçoivent. Ces élèves sont alors abandonnés sans guide sur une route où chacun de leurs pas peut cependant compromettre le bonheur de toute une nation.

Le général Von Stamford avait servi dans la guerre de sept ans sous le duc de Brunswick, dans un grade peu élevé. Il avait été professeur de langue française et de géométrie pratique à l'école d'Ifeld ; et, s'étant remis successivement au service de la Prusse et de la république de Hollande, il avait obtenu par son mérite le grade de lieutenant-général. Quelque talent pour la poésie l'avait fait connaître dans la littérature allemande, avant ses succès comme militaire, et l'on a de lui un recueil de fables estimées. D'un caractère sérieux et réfléchi, possédant de grandes connaissances dans les sciences exactes, versé dans l'histoire et le droit public dont il avait fait long-temps ses études favorites, expérimenté dans la guerre, Von Stamford était ainsi propre aux travaux des camps comme à ceux du cabinet. Sa carrière longue et variée avait dû lui faire acquérir une profonde connaissance des hommes, et l'on ne peut douter un moment que l'élève n'ait été redevable du développement de plusieurs de ses

qualités à celles que possédait particulièrement son gouverneur. Il est vrai que cette influence du général Von Stamford sur l'éducation de Guillaume-Frédéric s'est aussi fait remarquer d'une autre manière. Le général devait à sa constitution bien autant qu'à sa philosophie une grande réserve, beaucoup de défiance, et une extrême répugnance à communiquer ses pensées et ses sentimens. Plusieurs conseillers de son élève, lorsqu'il s'est trouvé dans les affaires, ont voulu attribuer aux préceptes ou à l'exemple de Von Stamford ce qu'il y avait de peu communicatif dans le caractère du prince, et cette loi qu'il semblait s'être faite de ne s'ouvrir, même à ses plus intimes confidens, que des choses nécessaires à la marche des divers services confiés à leur direction. Chez le chef quelquefois, la trop grande crainte de trahir sa pensée peut avoir plus d'une mauvaise influence sur la marche d'un gouvernement, mais cela n'arrivera jamais, si ce chef possède en lui seul assez de capacité, assez de force pour agir sans conseils; s'il possède surtout le coup d'œil rapide et sûr qui fait démêler à l'instant dans un projet ce qu'il y a de bon et de mauvais dans son essence, de praticable ou d'impossible dans son exécution.

On se rappellera naturellement ici que le plus grand des Nassau a reçu le surnom de *Taciturne*

comme un éloge, et que Maurice son successeur disait habituellement qu'il se hâterait de brûler toute partie de son vêtement qu'il soupçonnerait connaître ses secrets.

Peut-être n'est-il pas hors de propos, après avoir consigné, comme ci-dessus, le propre jugement d'un conseiller de Guillaume-Frédéric, touchant la réserve de ce prince, et son habitude de marcher seul dans les affaires importantes ; peut-être n'est-il pas hors de propos de consigner aussi l'opinion assez générale qu'au moins dans quelques circonstances, des hommes connus et que l'on cite, ont réussi à tromper sa religion, et à agir en son nom dans un sens contraire à des intérêts dont s'occupe cependant toujours son active sollicitude. Quoi qu'il en soit, ceux qui ont le plus remarqué le soin que met le prince dont nous parlons à garder en lui ses projets et ses pensées, attestent en même temps, que l'activité, qu'il regarde comme son premier devoir, le fait sacrifier à la prompt expédition des affaires, tout ce que ses habitudes tendraient à lui faire tenir secret dans d'autres circonstances. L'homme d'état qui travaillait sous lui dans le cabinet, lorsqu'il gouvernait en Allemagne, avait toujours, si nous en croyons Von Arnoldi, le privilège d'ouvrir toutes les dépêches pour que la besogne ne souffrit pas de retard.

Sous l'œil d'un père dont les qualités du cœur n'ont jamais été révoquées en doute, sous la direction d'une mère dont le grand caractère se développa dans plus d'une occasion, avec les leçons et les conseils de précepteurs instruits et dévoués, un jeune prince naturellement doué d'excellentes facultés devait faire espérer un homme remarquable. Presque dès le berceau, l'habitude du travail et de la réflexion lui avait ouvert dans l'histoire, comme dans le monde qui l'entourait, d'abondantes sources de sagesse et d'expérience. Le gouvernement de son père n'avait pas été exempt de fautes. Quel gouvernement l'est jamais ? Ces fautes n'échappèrent pas à l'esprit d'observation de Guillaume - Frédéric. Les occupations sérieuses vers lesquelles son goût le portait, l'éloignèrent toujours des plaisirs et des passe-temps frivoles que les cours offrent partout avec profusion et facilité. Dans sa jeunesse, comme aujourd'hui, il n'avait de passion pour aucun divertissement, et ce fut toujours sans empressement, avec une sorte de regret, pour ainsi dire, qu'on le vit prendre les récréations nécessaires à la santé de l'homme même le plus fortement constitué.

Pour bien apprécier le genre de leçons que Guillaume - Frédéric tira spécialement des temps où s'écoulèrent ses premières années, nous présenterons

en raccourci l'état des Provinces-Unies , depuis la naissance du prince , jusqu'à l'époque des bouleversemens occasionnés par la révolution française.

1711-1751 Le stadoudérat déclaré perpétuel et héréditaire sous Guillaume IV , était passé à Guillaume V aus- 1748-1806
sitôt après sa majorité en 1766. Le peuple , il est vrai , ne se repentait pas de l'augmentation de pouvoir qu'il avait fait conférer à la famille d'Orange ; mais après la mort de Guillaume IV , la régence de sa veuve , Anne d'Angleterre , celle du duc de Brunswick-Woffenbittel qui la suivit , avaient mécontenté la noblesse , et augmenté de beaucoup l'esprit d'opposition que les magistratures des grandes villes avaient toujours montré contre les Stahou-
ders. On ne pensait peut-être pas tout-à-fait à revenir brusquement sur ce qui avait été consacré en 1747 , mais les partis se trouvaient en présence , et , tout puissant qu'était encore Guillaume V , tout aimé qu'il était du peuple , et même de ceux qui , n'en voulant qu'à l'autorité du chef de la république , auraient volontiers attendu l'avènement d'un autre prince pour abolir cette autorité , il devait lui être facile de sentir que la plus grande fermeté devenait nécessaire pour demeurer au pouvoir , et surtout pour l'augmenter encore , même en se servant de la division qui existait dans les provinces.

Soit faiblesse dans le Stadhouder, soit inhabileté à saisir les circonstances favorables, soit enfin que l'esprit de révolution qui commençait alors à agiter plusieurs parties de l'Europe, fit de trop grands progrès en Hollande, tout annonça bientôt après la naissance de Guillaume-Frédéric, qu'il grandirait au milieu des orages. Comme pour l'aguerrir graduellement, et lui laisser une plus grande facilité pour étudier les vicissitudes de la fortune, et de l'esprit des peuples, des troubles sans importance, des disgrâces partielles et bientôt réparées attirèrent d'abord son attention; et pour qu'aucune leçon ne manquât à sa jeunesse, ce fut après avoir, comme citoyen, partagé les angoisses de la patrie et applaudi à ses triomphes, qu'il apprit comme prince à se défier de la prospérité.

Les colonies anglaises de l'Amérique septentrionale avaient levé l'étendard de l'indépendance; et les Hollandais, jaloux de la puissance de l'Angleterre, à laquelle ils attribuaient le dépérissement de la leur, faisaient assez ouvertement des efforts pour aider les colons contre la métropole. Leur commerce fournissait des armes et des munitions aux Américains; et quoique leurs armateurs aient pu présenter leurs entreprises comme faites uniquement en faveur de la liberté, on ne peut se dissimuler que le besoin de

nuire aux rivaux de leur patrie , et l'appât d'un gain considérable n'entrassent pour quelque chose dans leurs spéculations. L'Angleterre fit des remontrances , et le Stadhouder défendit le commerce d'armes avec l'Amérique. On brava cette défense, et la guerre éclata. La bataille de Doggersbank gagnée par la flotte des Provinces-Unies, au commencement de cette guerre , donna au jeune Guillaume-Frédéric l'occasion d'assister à une fête toute nationale. Il vit les vainqueurs recevoir solennellement les remerciemens de son père et ceux de toute la république , et cette fête laissa toujours dans son esprit les plus précieux souvenirs.

5/4 1781

A la guerre contre les Anglais succédèrent des différens avec l'empereur Joseph II ; mais ces différens terminés, le retour définitif de la paix fut loin d'amener le calme dans l'intérieur de la république.

Le commerce dépérissait de plus en plus ; on l'éprouvait d'autant mieux que les dernières spéculations avec les Américains lui avait rendu une espèce de vigueur qui avait cessé subitement à la paix. L'esprit d'opposition au Stadhouder grandissait rapidement. Ce prince avait exercé une influence trop sentie dans les événemens des dernières guerres et des derniers traités ; tout ce qu'on avait éprouvé de dommages pendant les hostilités, on l'attribuait avec

glément à son gouvernement ; son conseiller intime, le duc Louis de Brunswick , était particulièrement haï ; la femme même du Stadhouder était loin de jouir de la faveur générale.

L'heureuse consolidation de la liberté en Amérique faisait faire aux Hollandais des réflexions sur leur état ; leurs écrivains, les poètes surtout *, n'avaient d'éloges que pour Washington et l'indépendance qu'il avait donnée à sa patrie ; on faisait partout des comparaisons de l'ancienne république avec la république d'alors ; l'imprimerie publiait journellement mille représentations, mille plaintes ; et lorsqu'à l'instigation de quelques puissances voisines, nommément de la Prusse , il eut été pris des mesures pour empêcher la publication de quelques écrits, le mécontentement n'avait fait qu'augmenter.

La guerre avec Joseph II , toute courte, toute insignifiante qu'elle avait été, avait fait lever dans toutes les villes de nombreuses gardes civiques qui continuèrent après la paix à s'exercer au maniement des armes.

L'enthousiasme militaire s'était répandu partout , et les réunions fréquentes des citoyens pour les manœuvres, devenaient des clubs où s'exposaient tous

* Voyez entr'autres Bellamy, Feith, Kinker.

les griefs, où s'agitaient toutes les questions politiques. Déjà plusieurs villes avaient été le théâtre de troubles ; on parlait ouvertement de reconquérir des privilèges usurpés ; on voulait des magistrats dont la nomination ne dépendit plus du prince ; on cherchait à l'extérieur des alliances qui pussent favoriser, aider même les entreprises que l'on voulait tenter à l'intérieur ; enfin la province de Hollande suspendit le Stadhouder de ses charges, et un gouvernement presque entièrement démocratique fut institué dans plusieurs villes. Le Stadhouder quitta La Haye et se retira à la campagne. En vain les puissances voisines, voulurent se porter médiatrices dans ce conflit ; l'envoyé de Prusse, comte de Gortz, et M. de Rayneval, envoyé français, échouèrent dans les fréquentes tentatives qu'ils hasardèrent pour ramener la concorde ; l'esprit public s'exaspérant tous les jours davantage contre le Stadhouder, on parla bientôt d'abolir définitivement sa dignité.

Cependant l'héritier de Guillaume V. devait revoir encore sa famille au pouvoir, avant de subir de plus rudes et plus longues épreuves. Il était à Nimègue avec sa mère, lorsque celle-ci entreprit, au mois de juillet 1787, de se rendre à La Haye pour ramener les esprits à plus de modération à l'égard du Stadhouder son époux. Arrivée aux frontières de la province

Georgiancellen de Hollande, la princesse fut arrêtée et retenue avec sa suite par les partisans du nouvel ordre de choses. On la força bientôt après de retourner à Nimègue. Cette dernière disgrâce eut d'importantes conséquences.

Le grand Frédéric venait de mourir en Prusse, et son successeur Frédéric-Guillaume II, avait manifesté, dès son avènement, la volonté de se mêler directement de ce qui se passait en Hollande. L'arrestation de sa sœur, et la violence qu'on venait de lui faire fournit au nouveau roi l'occasion de menacer la république de ses armes, s'il n'obtenait pas satisfaction pour ce qui venait d'arriver à un membre de sa famille. En exécution de cette menace, il fit le 13 septembre 1787 entrer son armée en Gueldre, et le 20 le Stadhouder était réinstallé à La Haye dont on lui rendit le commandement. Toutes ses autres charges lui ayant pareillement été rendues, il s'en assura la jouissance tranquille par une alliance avec l'Angleterre et la Prusse. De quelque manière que nous envisagions cette conduite de Guillaume V, rentré dans ses prérogatives à l'aide d'une armée étrangère, nous ne pouvons nous abstenir de louer la modération dont il fit preuve, en refusant de punir ceux qui avaient été les principaux auteurs de son abaissement, et ceux mêmes

qui avaient grièvement insulté son épouse. On a mille preuves que cette leçon de clémence a fructifié autant que toutes les autres dans le cœur de son fils.

Un intervalle de repos et de tranquillité pour sa famille , permit à Guillaume-Frédéric de s'éloigner d'elle pour quelque temps, et de mettre à profit, pour son éducation , un voyage dans plusieurs parties de l'Allemagne. Il partit en 1788 avec son gouverneur Von Stamford , et fit quelque séjour dans les cours de Berlin et de Brunswick. Il s'arrêta aussi dans les états héréditaires de Nassau , et y reçut mille témoignages de l'affection qu'avaient pour les princes de son sang les habitans de ces heureuses contrées. Depuis près de cinquante ans , aucun membre de la famille de leurs souverains ne leur avait rendu visite ; et cette circonstance augmenta le plaisir qu'ils éprouvèrent en recevant le jeune voyageur.

De retour en Hollande en 1789, il suivit à l'université de Leyde, au milieu de condisciples de son âge , les cours de quelques professeurs de cette académie célèbre ; et ce fut après s'être ainsi perfectionné dans les diverses branches d'une éducation libérale, qu'il épousa, le 1^{er}. octobre 1791, la Princesse Frédérique-Louise-Wilhelmine , fille du roi de Prusse son oncle. Les habitans des Pays-Bas ap-

plaudissent encore tous les jours au choix qui leur a valu depuis leur première reine , cette respectable mère de famille dont les éminentes vertus éterniseront chez nous le souvenir.

Depuis sa sortie de l'université de Leyde , Guillaume-Frédéric prenait part au gouvernement ; il avait pris séance au conseil d'état , s'était vu nommer au commandement de Bréda , et avait dans l'armée le rang de général d'infanterie. Devenu père en 1792 du prince d'Orange , aujourd'hui héritier présomptif du trône des Pays-Bas , tous ses instans étaient partagés entre les jouissances de son intérieur et la surveillance de plusieurs branches de l'administration de l'état.

La réorganisation des forces militaires de la république faisait spécialement l'objet de ses soins ; il s'en occupait avec son frère cadet , Frédéric-Georges-Guillaume , qui se distingua plus tard dans les premières guerres contre la France , à la fin du siècle passé. Mais leur zèle et leur vigilance n'eurent pas le temps nécessaire pour opérer la réforme des innombrables abus existans dans cette partie du service public.

Depuis la paix d'Aix-la-Chapelle qui termina , en 1748 , la guerre entre la France et les alliés de Marie-Thérèse , la république des Provinces-Unies

n'avait pas eu l'occasion de déployer des forces de terre. Les démêlés avec Joseph II s'étaient terminés presque sans combats ; la résistance à l'invasion des Prussiens en 1787 avait été nulle ; et l'esprit militaire qui avait agité les provinces, lors des entreprises contre le Stadhouder, n'avait jamais produit d'armée régulière dont on eut pu conserver le noyau. Les plus vieux soldats alors au service avaient à peine vu la guerre ; ceux de leurs officiers qui pouvaient compter quelques campagnes étaient peu capables d'en faire de nouvelles ; les exercices de garnison suffisaient à l'emploi de ce qui leur restait de vigueur.

Une sorte d'apathie dans laquelle on semblait se complaire, avait d'ailleurs remplacé partout l'ardeur dont on avait vu naguères s'agiter presque tout le territoire batave. Le peu de vie du commerce empêchait, d'un autre côté, qu'on pût obtenir des provinces les subsides nécessaires à la formation de corps recrutés à l'étranger.

Il fallait plus d'un jour pour remédier à tant d'inconvéniens. Aussi, malgré les efforts des princes, qui sentaient peut-être de quelle urgence devenaient de promptes améliorations, vu l'état de révolution flagrante où se trouvait alors la France, leurs soins obtenaient peu de succès. La nation aimait mieux se

fier à la durée d'une neutralité qu'elle observait envers ses voisins en armes , que de se préparer à de pénibles travaux , pour repousser des agressions , quelques probables qu'elles fussent devenues.

Il ne faut pas se dissimuler , au reste , qu'outre toutes ces causes qui empêchaient les fils du Stadhouder de réussir facilement dans leur projet de réorganiser l'armée de la république , il en existait une bien puissante encore dans l'opposition de quelques classes de citoyens aux désirs de la maison d'Orange. Cette opposition , alors toute d'inertie , à la vérité , n'en était pas moins difficile à surmonter ; elle entravait plus que toute autre cause les mesures pour la défense intérieure , peut-être moins dans l'idée de favoriser l'entrée des républicains français sur le territoire des Provinces-Unies , comme on l'en a accusée , que dans celle de conserver la paix , que le Stadhouder , selon elle , avait seul intérêt à voir rompre.

Quoi qu'il en soit , Guillaume-Frédéric devait se trouver bientôt dans l'occasion de montrer , dans les camps , une activité qu'il n'avait encore déployée que dans le cabinet.

À l'époque des troubles de 1787 , que les Prussiens étaient venus calmer , on avait vu s'exiler de Hollande quelques uns des plus ardents républicains. Ils

étaient devenus en France de dangereux ennemis de la maison d'Orange , car ils faisaient mille efforts depuis 1792 pour engager la Convention à porter la guerre dans leur patrie, et y renverser le Stadhouder. Après l'exécution de Louis XVI, rien ne devint plus facile que de faire réussir ces efforts. Les Français irrités des manœuvres de la plupart des cabinets européens contre le système de gouvernement qu'ils avaient établi chez eux, déclarèrent qu'ils tourneraient leurs armes contre tous les souverains, dans l'intérêt de tous les peuples. La fameuse motion du Conventionnel Brissot fit arrêter définitivement cette mesure, et le 1^{er}. février 1793, la Convention nationale décréta la guerre contre le Stadhouder Guillaume V, qu'elle séparait de la république dans laquelle il exerçait ses charges, et pour laquelle on protestait de la plus grande considération.

Le gant jeté, Dumourier se précipite sur les pays de généralité. Son armée assiège Bréda, que le comte Alexandre de Bylandt rend honteusement après trois jours et demi de siège, malgré tous les moyens de défense que lui fournissaient une garnison de 2500 hommes, des remparts armés de 250 pièces de canon, et d'abondantes munitions de guerre et de bouche. Gertruidenberg, le Klundert tombent également devant les Français ; ils investissent Wil-

lemstad , Venlo , Maastricht. Dumouriez cependant intrigue avec les mécontents de l'intérieur , en s'aidant des émigrés de 1787 qu'il compte dans les rangs de ses soldats.

1773-1799

Dans les premiers jours de l'irruption des Français, l'héritier du Stadhouder se trouvait à Francfort, où il était allé se concerter avec le prince de Cobourg sur le plan de campagne à adopter dans les nouvelles circonstances. Le 2 mars il était de retour à La Haye, et de là, faisant toute diligence, il avait rejoint son frère Frédéric, qui rassemblait, près de Gorcum, tous les élémens de l'armée des Provinces-Unies. Guillaume prend, à son arrivée, le commandement des troupes qu'il trouve réunies; les Autrichiens le joignent bientôt, et le 18 mars, Dumouriez est battu à Neerwinde, près de Tirlemont. Les Français rendent les villes qu'ils ont prises; le territoire des Etats est délivré. Les alliés prennent vigoureusement l'offensive, Guillaume-Frédéric pénètre en Flandre et passe la Lys.

La petite armée que commandait le Prince rend bientôt les plus grands services. Elle fait tête pendant tout l'été à des bataillons nombreux; elle combat sans relâche divers corps de l'armée française, dite du nord, l'empêche de pénétrer dans la Flandre occidentale dont elle couvre les frontières, et mé-

nage ainsi aux Autrichiens la plus grande partie des succès qu'ils obtiennent sur un autre point des frontières belgiques, où les villes de Valenciennes, Gondé, etc., tombent en leur pouvoir.

La première campagne de Guillaume - Frédéric et de son frère apprit que les princes d'Orange n'avaient pas dégénéré de leurs ancêtres. Cependant la fin de 1793 fut moins favorable aux alliés que ne l'avait été le commencement. Les Anglais, portés en toute occasion à travailler à leur cause particulière, sans trop s'inquiéter de savoir s'ils ne nuiront pas aux autres, s'écartent du plan de campagne conçu par tous les alliés, et s'en vont assiéger Dunkerque, port français qui les gêna toujours. Le duc d'York fit cette démarche, que tous, amis comme ennemis, regardèrent comme une grande école, sans attendre même que la flotte anglaise vint faciliter la prise de la ville qu'il assiégeait aussi étourdiment. Le général Houchard, profitant de cette faute, gagna sur le duc la bataille d'Hondtschot, délivra Dunkerque et tomba le 13 septembre 1793 avec des forces de beaucoup supérieures, sur l'armée hollandaise abandonnée à elle-même, depuis la déroute des Anglais.

Le général autrichien Beaulieu, détaché en toute hâte de l'armée de Cobourg pour soutenir les Prin-

ces d'Orange, aurait pu les secourir efficacement dans la position critique où ils se trouvaient. Guillaume-Frédéric lui avait fait donner avis de l'attaque des Français sur le corps qu'il commandait. Ce corps avait sa position entre les deux villages de Meenen et de Werwick, et l'autrichien se trouvait à Wevelghem *. Mais malgré la longue défense des Hollandais, malgré le temps donné de plus par la retraite lente et bien ordonnée qui suivit cette défense devenue impossible, Beau lieu ne paraissait pas. Seulement le général Kray joignit la petite armée avec quatre escadrons de cavalerie. Ce renfort, tout faible qu'il était, déterminait les Hollandais à s'arrêter pour un nouveau combat, croyant enfin qu'une dernière heure de persévérance donnerait aux secours le temps d'arriver sur le champ de bataille. Le prince Frédéric recommence une charge à la tête de quelques hommes d'élite qu'accompagnent les cavaliers de Kray ; ce fut en vain : cette cavalerie autrichienne mise en désordre, renversée en fuyant la petite troupe du jeune prince qui continuait sa marche en avant. Frédéric atteint à l'épaule tombe blessé sur le ter-

* Voyez la carte de la province actuelle de la Flandre occidentale.

rain qu'il voulait gagner, et ce n'est qu'avec la plus grande peine qu'on parvint à le dégager.

Sur un autre point de la ligne Guillaume-Frédéric combattait aussi vaillamment. Il avait de nouveau fait prévenir Beaulieu du besoin de secours dans lequel il se trouvait ; mais l'apathique autrichien avait répondu qu'il ne marcherait pas avant que ses soldats n'eussent fini de dîner. Les bataillons français grossissant de minute en minute, et tout espoir d'aide, en temps encore opportun, venant ainsi à se perdre, la retraite définitive fut ordonnée, et Guillaume-Frédéric se replia sur Gand. Il prit position derrière l'Escaut, où il attendit que les diverses parties de son armée le rejoignissent.

Un de ses premiers soins dans ces circonstances (car nous faisons ici l'histoire de l'homme autant que du général) fut d'engager le Stadhouder, son père, à demander aux députés des Provinces - Unies qu'on assurât aux veuves et aux enfans des guerriers morts à Werwick, des pensions et d'autres récompenses. L'état déplorable des finances publiques empêcha que le vœu du Prince pût s'accomplir ; mais sa noble sollicitude parvint du moins à faire rassembler, par quelques personnes riches, un fonds de secours dont la distribution s'effectua conformément à ses désirs.

Le général Houchard ne s'étant guère avancé

après le combat du 13 septembre, les Hollandais purent se réunir à Cobourg pour faire le siège de Maubeuge. Cette entreprise ayant échoué, les alliés repassèrent la Sambre, vers la mi-octobre, pour prendre leurs quartiers d'hiver. Guillaume-Frédéric se rendit à La Haye, au commencement de décembre, afin de préparer de là tout ce qui était nécessaire pour rentrer en campagne en 1794.

Dès la fin du mois de janvier de cette année, le Prince reprit le commandement de l'armée des États, et plaça son quartier-général à Liège. L'Autriche, pleine de confiance dans les talens du jeune capitaine, lui avait confié un corps de 30,000 hommes qui devait opérer sous ses ordres dans l'intérêt de la cause des alliés. On sait que leur plan de campagne pour 1794 était de forcer une place frontière, de pénétrer en France et de marcher droit sur Paris. Des forces considérables étaient rassemblées à cet effet dans le Limbourg, le Namurois et le Hainaut. Notre intention n'étant pas de faire l'histoire de toute cette campagne, nous nous bornerons à suivre Guillaume-Frédéric dans la glorieuse part qu'il y prit.

Ce fut lui que l'on chargea d'attaquer Landrecies, pour faire par ce point l'irruption projetée. Il investit cette place le 20 avril, après un petit combat. La forteresse défendue par le général Roulland et

7000 hommes de garnison, abondamment pourvue de munitions de toute espèce, fut bientôt pressée avec la plus grande vigueur. Le 26 avril, les travaux du siège étant considérablement avancés, on battit les remparts du feu de près de 100 pièces. Les assiégés, sommés de se rendre, voulurent d'abord obtenir une suspension d'armes; mais le Prince leur ayant répondu qu'il voulait sans délai la remise de la place, elle se rendit le 30 avril. Toute la garnison fut faite prisonnière. Deux bataillons hollandais et deux bataillons autrichiens prirent possession de Landrecies.

Le succès de Guillaume-Frédéric fut d'autant plus remarqué, que le prince Eugène avait été obligé de lever le siège de Landrecies, et que Charles V avait également échoué devant ses remparts. La route de France était frayée, mais Carnot devait sauver son pays de l'invasion. Cet homme dont on a dit qu'il avait organisé la victoire, pour faire entendre que son génie et sa prévoyance éloignaient toutes les chances de revers, cet homme venait de concevoir l'admirable plan de défense qu'il chargea Pichegru et Jourdan d'exécuter.

Au milieu des revers qui suivirent l'entrée de Pichegru en Flandre et la marche de Jourdan sur la Sambre, nous voyons l'armée des alliés disputer plus

long-temps la victoire aux Français, justement sur les points où combat Guillaume-Frédéric. L'empereur François venait de porter à 50,000 hommes le corps d'Autrichiens qui avait été confié à ce prince. Les généraux Alvinzy, Quosdanovich, Riesch commandaient sous lui diverses parties de ce corps, et son frère Frédéric, guéri de sa blessure, y avait la conduite de la cavalerie. Les Français voulaient prendre Charleroi dont la possession leur était indispensable, et c'est à couvrir cette place que s'employa le Prince d'Orange.

Le général Charbonnier, forcé par lui de repasser la Sambre, après deux combats des plus sanglants, est encore obligé d'essuyer deux défaites, avant que les Français, dont l'armée grossissait toujours, puissent songer à renouveler leur attaque sur Charleroi. Jourdan, qui commande en personne un second passage de la rivière, ne peut lui-même s'établir devant la ville qu'après de grandes pertes en hommes et en munitions. Le prince de Cobourg se réunit alors à Guillaume-Frédéric, pour porter sur les Français toutes les forces autrichiennes divisées en cinq colonnes. Une nouvelle affaire s'engage; c'est la bataille de Fleurus: l'aile droite des Autrichiens où commandent les deux Princes d'Orange, pousse son attaque avec tant de vigueur, qu'elle pénètre jusqu'à

Marchienne-au-Pont, à l'autre côté de la Sambre, et s'empare de plusieurs batteries françaises. Mais Cobourg fait annoncer que Charleroi a succombé. Beaulieu, chargé à l'aile gauche d'attaquer directement les assiégeans sous les murs de la place, a appris en arrivant qu'elle était déjà rendue; cette aile gauche et le centre de l'armée autrichienne ont bientôt après essuyé une défaite complète. Guillaume-Frédéric ne voit dès-lors plus rien à faire de son côté que d'abandonner les avantages qu'il avait obtenus après quinze heures de vif combat. Il fait, sans perdre un seul homme, sa retraite sur le village d'Haine-St-Pierre, et se porte ensuite plus à droite pour se rapprocher de Bruxelles.

Cobourg, vaincu par les Français, ne songea plus qu'à sauver les débris de son armée. Il se retira devant Jourdan, en se portant vers l'est, et sans dépasser Bruxelles. Mons et Tournay se rendirent aux vainqueurs; mais ils laissèrent derrière eux Valenciennes, Condé, le Quesnoy et Landrecies, sans s'inquiéter des garnisons alliées qui occupaient ces places. Ce fut, pour le dire en passant, le premier exemple de cette tactique employée généralement depuis par les Français, vainqueurs en bataille rangée : pousser en avant, sans songer aux places fortes qui tiennent encore sur les derrières, et se

fier à la continuité du succès , pour voir tomber ensuite, sans coup férir, les villes dont le siège aurait arrêté trop long-temps.

Les événemens dont nous venons de parler avaient eu lieu à la fin du mois de juin. Au commencement de juillet, Guillaume-Frédéric prit position en avant de Waterloo, où se vida depuis une si fameuse querelle. Cobourg, qui se retirait, lui avait cédé ce poste. Le Prince ne tarda pas à y entendre le bruit de l'artillerie du général autrichien Kienmayer, qui, laissé à l'arrière-garde, s'efforçait, vers Genappe, d'arrêter un moment les Français. Guillaume-Frédéric se mettait déjà en mouvement pour soutenir Kienmayer, lorsqu'il apprit que les Français avaient forcé la position de ce général, et faisaient avec de nombreux bataillons un mouvement qui menacerait bientôt tous les points de l'armée en retraite. Il se retira en bon ordre au-delà de Bruxelles, vers la Nette, s'appuyant sur Malines où se trouvait le quartier-général du duc d'York avec les Anglais. Ce duc, toujours plus pressé que les autres, s'étant retiré de sa position, laissa le Prince sans appui sur sa droite, et le força à retirer ses postes plus à l'est, conservant toujours ses communications par la gauche avec le reste de l'armée alliée. Il s'agissait de se remettre en ligne sur les frontières orientales

du Brabant , et de risquer une nouvelle bataille générale , à-peu-près sur le point où s'était livrée celle de Neerwinde dans l'année précédente. Les alliés , pour mettre ce projet à exécution , n'avaient qu'à concentrer un peu plus leurs forces étendues sur tous les points de la Hesbaye et de la frontière du Brabant. Toutefois , le prince de Cobourg que liaient sans doute les ordres du conseil aulique de Vienne , ou que la jonction de Pichegru et de Jourdan rendait timide , ne put se résoudre à courir de nouvelles chances contre les vainqueurs. Au lieu d'un ordre de bataille , il donna l'ordre de la retraite définitive et passa la Meuse. Le 21 juillet , Cobourg et son état-major étaient à Maastricht. Guillaume-Frédéric eut beau employer tous ses efforts , pour retenir au moins le corps du général Kray , qui entretenait les communications de l'armée des États avec celle de Cobourg , le général Kray avait reçu l'ordre de se retirer également vers l'est , et d'abandonner les Hollandais , qui demeuraient avec les Anglais et les Hessois pour couvrir , s'il était possible , les frontières des Provinces-Unies et du Hanovre.

Les soldats fatigués par les combats qu'ils avaient soutenus , par les marches forcées qu'ils avaient faites , n'attendaient qu'avec découragement les nouvelles attaques qu'ils prévoyaient avoir à soutenir

encore. Il avait fallu diminuer leur nombre , pour garnir convenablement les places fortes. Les renforts arrivés de l'intérieur de la Hollande étaient peu considérables. On n'avait pas osé retrancher beaucoup des forces qui occupaient les grandes villes du centre , de peur de s'exposer à des soulèvements que les républicains purs n'auraient pas manqué d'exciter , vu l'audace que leur donnait l'approche des Français, qu'ils attendaient comme des libérateurs. Le Stadhouder et les États travaillaient à la vérité à obtenir des troupes auxiliaires de l'étranger , à exciter des armemens volontaires, dans les provinces où l'esprit républicain avait fait moins de progrès, mais il était aisé de prévoir combien de difficultés s'élèveraient avant que l'armée de Guillaume-Frédéric put être remise sur un bon pied de défense.

On négociait à Vienne un contrat de louage pour 100,000 Autrichiens ; l'Angleterre et les états s'offraient à les payer ; mais rien n'était plus incertain encore que la réussite de ces négociations. Les Princes d'Orange cependant étaient loin d'avoir perdu courage , et l'on peut dire hardiment qu'ils furent les derniers à désespérer de leur cause. Plus confians que les autres, parce qu'ils croyaient de bonne foi les intérêts du peuple hollandais attachés à leurs

succès, ils ne négligeaient rien pour mettre les villes de la frontière en état de résister, dans l'attente de circonstances plus favorables. Compléter les garnisons, augmenter les munitions, veiller au choix de bons commandans, prendre des mesures pour inonder les approches des places, en cas de siège, tels avaient été leurs soins depuis la retraite de Cobourg. Plus de précautions ne pouvaient être prises, contre les assaillans; aussi le succès de ces derniers dépendit-il d'événemens qu'on n'avait pu prévoir.

Les Français prirent d'abord quelques villes, échouèrent devant quelques autres, et s'arrêtèrent même un instant, dans l'irrésolution de savoir s'ils continueraient leur attaque, ou s'ils feraient leur retraite. Un dégel survenu le 12 et le 13 janvier 1795 semblait devoir leur faire prendre ce dernier parti, lorsque Pichegru, s'en rapportant à l'ordre formel qu'il reçut des représentans du peuple auprès de son armée, résolut d'attendre qu'il gelât de nouveau, et profita, dès le 14, des ponts de glace qui se reformèrent subitement pour laisser à ses troupes, malgré les inondations, un passage facile jusqu'au cœur de la Hollande. Le 17 janvier, les Français entraient déjà à Utrecht. Amsterdam ne tarda pas à tomber également en leur pouvoir.

Les Provinces-Unies, vaincues et abandonnées de

leurs alliés, essayèrent d'entrer en négociations avec Paris. Quelques députés s'étaient rendus en France depuis quelques jours, et le Stadhouder, à qui seul la guerre avait été déclarée, ne voulut pas qu'on pût lui reprocher d'avoir retardé la paix, lorsqu'il n'était plus en son pouvoir de servir la république. Après que ses fils eurent déposé le commandement qu'on leur avait confié, il déclara à l'assemblée générale des États, qu'il allait quitter la république avec toute sa famille. Tout justifiait cette résolution du Stadhouder; sa présence ne pouvait plus être d'aucun avantage pour les Sept-Provinces. Sa personne et sa famille étaient exposées aux outrages du vainqueur et des partisans du changement survenu dans l'état, depuis la conquête. La guerre civile pouvait s'allumer entre ces derniers et les amis de la maison d'Orange. On hâta les préparatifs du départ.

Une flottille de vingt-une barques de pêcheurs reçut à Scheveningen, le 18 et 19 janvier, Guillaume V, sa famille et sa suite composée de quelques serviteurs dévoués. On fit voile pour l'Angleterre, et les ports d'Yarmouth et d'Harwich virent bientôt débarquer les nobles réfugiés.

On avait vu, quelques années auparavant, les princes d'une autre maison quitter le sol de leur patrie, bien long-temps avant le danger; voyons ce

qu'un écrivain français dit à propos de la retraite des Princes d'Orange, après deux années de combat. C'est l'abbé de Montgaillard, auteur d'une Histoire de France, depuis la fin du règne de Louis XVI jusqu'en 1825, qui me fournit ces paroles : « Le Stad-
 » houter s'est réfugié en Angleterre, après avoir
 » inutilement fait les plus grands efforts pour
 » défendre les Provinces-Unies. C'est la maison
 » d'Orange-Nassau qui avait arraché ces provinces à
 » la superstitieuse et sanglante tyrannie de l'Es-
 » pagne. Issus d'une maison qui se perd dans la nuit
 » des temps, les Princes d'Orange combattirent, pen-
 » dant un demi siècle, en faveur de la liberté poli-
 » tique et la tolérance religieuse ; ils en furent les hé-
 » ros, à une époque où le double despotisme royal
 » et monacal asservissait l'Europe : la maison
 » d'Orange éleva dans les marais de la Hollande un
 » temple à la liberté politique et religieuse. Sous
 » leur commandement, les provinces hollandaises
 » furent l'asile des victimes de toutes sortes de tyran-
 » nies, et devinrent le centre de tous les intérêts po-
 » litiques de l'Europe. C'est encore à un Prince
 » d'Orange (Guillaume III, devant lequel trembla et
 » s'abassa Louis XIV) que les Anglais furent rede-
 » vables de l'expulsion des Stuart et des jésuites.
 » Gloire et reconnaissance éternelle dans l'histoire

» aux Princes de Nassau-Orange ! Ils ne violent point
 » leurs sermens constitutionnels ; ils ne se jouent pas
 » de la liberté de la nation. Intrépides sur les champs
 » de bataille , et sages dans les conseils , ils combat-
 » tent en personne , lorsqu'il s'agit de défendre l'hon-
 » neur et les intérêts de l'État ; ils voyent , jugent et
 » gouvernent par eux-mêmes , et non par d'indignes
 » favoris. A la chute de l'homme qui opprimerà ,
 » pendant quatorze années , la France et l'Europe ,
 » les deux mondes verront la maison d'Orange éta-
 » blir et maintenir une sage , une vraie liberté cons-
 » titutionnelle dans le royaume des Pays-Bas. Elle
 » donnera à tous les gouvernemens l'exemple d'une
 » administration vraiment paternelle , vraiment
 » royale. Heureux royaume ! où la loi protège avec
 » la même force le riche et le pauvre ; où la liberté
 » et la propriété individuelles sont sacrées ; où l'ul-
 » tramontanisme ne peut franchir les limites assi-
 » gnées par la loi ; où le monarque , accessible au
 » moindre de ses sujets , est le père , plutôt que le
 » prince du peuple ; son trône est défendu par l'amour
 » et environné des bénédictions de la nation entière !
 » Quel immense avenir de force , de prospérité et de
 » gloire , n'est pas réservé au royaume des Pays-Bas ! * »

* Histoire de France , par l'abbé de Montgaillard , tome 4 page 309.
 Paris 1827.

On trouve dans le ton du passage ci-dessus quelque peu de cette exagération française à laquelle nous autres Belges, nous ne sommes pas habitués; mais laissons l'enthousiasme à part; examinons, les faits sous les yeux, la conduite de Guillaume-Frédéric d'Orange et de son frère, pendant les deux campagnes de 1793 et de 1794: nous avouerons, sans doute, qu'ils ont ajouté une belle page à l'histoire de leur famille, et qu'on en vient involontairement, en lisant cette histoire, à la comparaison du mérite des successeurs du *Taciturne* avec le mérite de quelques autres princes de notre Europe.

Que n'a-t-on pas dit sur la légitimité, ce mot qui rend tant de services en certains pays, ce mot qu'on invoque si souvent pour appuyer des droits dont on veut trouver l'origine dans une prescription qu'il répugne au bon sens d'admettre? S'il était une légitimité, comme l'entendent les ennemis de la volonté commune des nations, ce ne serait pas dans une suite plus ou moins longue de règnes continués dans une même famille, qu'il faudrait la chercher, mais bien dans les services qu'une famille a rendus à l'humanité. Qu'importe au bonheur d'un peuple que trente Sardanapales se succèdent sur un trône; et quelle nécessité de lui en imposer un trente-et-unième, sous prétexte que la sécurité d'un pays est

attachée à cette mesure ? Mettre partout la souveraineté au concours, n'est pas praticable, à la vérité, mais de trop longues vexations de la part des gouvernans devant amener quelquefois chez les gouvernés un excès de lassitude à les supporter, ne doit-on pas permettre alors de ces changemens, que la facilité d'un nouveau choix rend peu dangereux, et dirait-on qu'il soit mauvais d'éveiller l'émulation, chez les princes, en leur offrant pour prix des services qu'ils rendent aux nations, l'espoir d'être appelés partout où de grandes fautes ont rendu des trônes vacans ? Certes, elle serait noble, cette légitimité qui ferait tomber le sceptre aux mains du plus digne ; elle stimulerait les descendans des grands hommes à ne pas dégénérer de leurs aïeux. On ne verrait plus des rois dépensant tranquillement la gloire de leur famille, apporter pour toute réponse aux reproches qu'ils méritent à cause de leur incapacité, les services rendus autrefois par leurs pères.

Nous avons parcouru la première partie de la carrière de Guillaume-Frédéric ; nous avons assisté à son éducation ; nous l'avons vu tenir, à la fin de son adolescence, tout ce qu'il promettait dans ses premières années. Suivons ce prince sur la terre étrangère ; il va se faire homme au milieu de l'adversité, et va se montrer de plus en plus digne des hautes destinées qui l'attendent.

Après les fatigues de deux laborieuses campagnes, il semblait que Guillaume-Frédéric et son frère ne dussent songer qu'à prendre du repos sur la terre hospitalière où l'on venait de les recevoir. Hamptoncourt, résidence délicieuse assignée à la famille du Stadhouder réfugié, promettait aux jeunes princes les délassemens les plus variés. Les habitudes mâles qu'ils avaient contractées, ne leur permirent pas un long séjour en Angleterre. Ils repassèrent sur le continent, appelèrent autour d'eux ceux de leurs compatriotes qui leur restaient attachés, et se disposèrent à servir la Prusse, dont les armées combattaient encore la France. La paix vint arrêter ces dispositions. Les Princes rentrèrent en Angleterre avec ceux de leurs compatriotes qui voulurent les accompagner, et former dans cette île un petit corps, que l'on employa provisoirement, et avec le consentement de leurs chefs, à la garde des côtes britanniques.

Le Prince Frédéric étant passé, bientôt après, au service de l'Autriche*, son frère aîné se destina à une nouvelle carrière, et voulut, en s'attachant

* Ce prince est mort général d'artillerie au service de François II en 1799. Il avait gagné la maladie qui l'emporta, en visitant en Italie les hôpitaux militaires que la guerre, alors flagrante, remplissait de malades et de blessés.

spécialement aux négociations politiques, soigner plus directement les intérêts de sa maison. La dissolution de la première coalition contre la France, faisait presque disparaître tout espoir de retour en Hollande. L'Autriche n'était pas d'intention d'envoyer de nouvelles armées à la conquête des Pays-Bas, vu que ses états d'Italie demandaient toutes les forces disponibles, pour faire face à celles qui envahissaient ces états. L'Angleterre n'offrait ni son or ni ses soldats pour une cause dont ne dépendait pas absolument la question de son bien-être personnel. Restait la Prusse, dont la nouvelle amitié avec la France exerçait une grande influence sur les affaires du continent; et la famille d'Orange espérait beaucoup plus de ce côté que de tout autre. Des liens de parenté recommandaient le Stadhouder au roi de Prusse; celui-ci pouvait s'employer efficacement auprès de la France, pour obtenir un changement favorable à Guillaume V. Guillaume-Frédéric partit donc pour Berlin, et débuta dans la diplomatie avec tout l'aplomb d'un ministre éprouvé. Mûri, avant le temps, pour ce que les plus hautes fonctions offrent de plus difficile, il semblait lui être donné de pouvoir se passer de maître dans l'art du négociateur. Deux années passées dans les camps, ne lui avaient pas fait oublier ce qu'il avait déjà vu des

cours, et ce que lui avaient appris une mère et un gouverneur expérimentés.

Un premier et prompt résultat de la sollicitude de Guillaume-Frédéric pour les intérêts de sa famille, fut de faire insérer dans le traité secret du 5 août 1796, entre la Prusse et la France, les clauses par lesquelles on assurait à la maison d'Orange, en compensation de ses pertes dans les Provinces-Unies, les évêchés de Wurtzbourg et de Bamberg à joindre à ses possessions d'Allemagne. L'accomplissement de ces clauses que devait garantir une armée prussienne toute prête à marcher, fut ajourné, à la sollicitation de Guillaume V lui-même. Il ne voulait pas être le premier à porter la main sur les institutions de l'empire d'Allemagne qu'il regardait comme sacrées. La sécularisation des souverainetés ecclésiastiques lui répugnait encore, bien qu'on ait vu plus tard combien cette mesure apporta d'avantages aux sujets de ces souverainetés.

Cependant Guillaume-Frédéric employait à l'étude tout le temps que lui laissaient les affaires. Il s'était particulièrement fait instruire de l'état et du gouvernement des possessions allemandes de sa famille. Il s'était, à la vérité, abstenu jusques-là de se mêler en rien de l'administration de ces possessions, par la crainte qu'il avait de déplaire à son père, en agissant

autrement ; mais on peut dire que sa participation à cette administration aurait à coup sûr produit de très-bons effets , le séjour continu de Guillaume V en Angleterre empêchant ce prince de rien voir , de si loin , dans les affaires des différens pays de Nassau .

La terre polonaise du prince Jablonowski , dans les environs de Posen , achetée vers cette époque par Guillaume-Frédéric , lui donna de plus l'occasion d'exercer son activité d'une manière toute nouvelle. Il se plut à diriger lui-même cette propriété ; il y fit de nombreuses améliorations, y fonda diverses colonies, enfin appropria sagement toutes les ressources qu'il y découvrit. Il fit de grands sacrifices pour rendre agréable aux colons le séjour qu'il leur offrait dans cette terre de Jablonowski. Son ardeur à faire le bien fut arrêtée quelque temps , par les difficultés qu'il éprouva d'abord pour rassembler assez d'agriculteurs étrangers, sur les divers points de sa nouvelle propriété, où le manque de bras se faisait sentir. Les Allemands qu'il avait appelés trouvaient onéreuse l'obligation qu'on leur imposait de se mêler aux premiers habitans de la terre que le propriétaire voulait civiliser , par le contact d'hommes plus avancés qu'eux dans les arts et les connaissances de la vie usuelle. Ces premiers habitans étaient serts avant l'acquisition qu'avait faite le prince du can-

ton où ils étaient nés. La liberté leur fut donnée immédiatement après cette acquisition, et le propriétaire retira de grands avantages pour lui-même d'une mesure aussi philanthropique. La terre de Jablonowski s'embellit progressivement; le Prince y goûtait tous les charmes de la vie des champs, quand les affaires lui permettaient d'aller s'y récréer. Il y prit peu à peu le goût de l'économie agricole dans laquelle il lui parut agréable de se perfectionner, et à laquelle il s'adonna davantage encore, lorsqu'il eut acheté plus tard de nouveaux domaines en Silésie.

L'éducation de ses deux fils, aujourd'hui Princes royaux des Pays-Bas, faisait également l'objet constant des soins de Guillaume-Frédéric. Il leur choisit lui-même un précepteur et surveilla sans relâche les premiers travaux de leur enfance : sa sollicitude pour leur bonheur futur parut plus vive que jamais, lorsque la paix s'annonça pour toute l'Allemagne, au commencement de 1801. Les conférences à Luneville faisaient présager une heureuse issue. Il s'agissait encore pour la maison d'Orange d'obtenir des indemnités pour les pertes éprouvées après les événemens de 1795; le Prince saisit avec ardeur l'occasion qui se présentait de faire valoir ses réclamations.

L'article 7 du traité conclu à Luneville le 9 fé-

vrier 1801, portait que la cession de la rive gauche du Rhin, faite par l'Allemagne à la république française, devait conduire à un second arrangement, par lequel les princes dépossédés de leurs états seraient indemnisés, au moyen d'une distribution proportionnelle de territoire qu'on leur ferait dans quelques parties de l'ancien empire germanique. Les circonstances avaient fait évanouir tout espoir de rétablissement en Hollande; c'était donc en Allemagne, que la famille du dernier Stadhouder pouvait le mieux obtenir les indemnités que la paix promettait.

Guillaume - Frédéric s'aperçut facilement que, même de ce côté, l'on n'aurait rien sans quelque peine. L'article du traité dont il vient d'être fait mention appelait, comme rivaux sur le même terrain, une foule de princes dont les prétentions dépassaient de beaucoup tout ce qui pouvait jamais être accordé dans le partage à faire, quelque considérable que fût le territoire destiné à ce partage; c'était, comme on sait, toutes les possessions des princes ecclésiastiques de l'ancien empire. Chacun des ayants-droit voulait qu'on l'indemnîsât de la manière qui lui convenait le plus, et le même lot convenait souvent à plusieurs à la fois. Les plus puissans deman-
daient au-delà de ce qui leur revenait dans le fait;

et leurs demandes, toutes injustes qu'elles étaient, ne pouvaient être facilement contestées par les autres intéressés, dont les raisons pouvaient être fort bonnes, mais perdaient de leur poids, comme c'est assez l'usage, en proportion de la puissance des adversaires auxquels on les opposait. La maison de Nassau paraissait appelée à obtenir ce qui lui revenait d'indemnité, dans les biens sécularisés qui touchaient aux états qu'elle possédait encore, c'est-à-dire, à ses états héréditaires; mais d'autres voisins demandaient les mêmes biens, et songeaient même à renvoyer les Nassau à se faire indemniser ailleurs qu'en Allemagne. On sentait, en un mot, que les difficultés devenaient aussi grandes que lorsqu'il s'était agi naguères du partage de la Pologne, entre les trois monarchies qui l'entouraient.

Le fils de Guillaume V s'adjoignit pour la première fois un négociateur, Von Arnoldi, qu'il fit venir des États de Nassau, et qu'il investit bientôt de la plus grande confiance. Le Prince partit ensuite pour Paris, où se rendaient alors la plupart de ceux à qui le traité de Luneville avait donné des droits à faire valoir. La France, sans intérêt dans la question des indemnités à donner en Allemagne, était naturellement choisie comme médiatrice dans les contestations de ces nombreux rivaux.

Avant de passer aux résultats qu'obtint Guillaume-Frédéric des efforts qu'il fit pour le bien-être de sa famille, suivons-le quelque temps dans la capitale d'une grande république, et nous verrons combien l'homme sage et exempt de préjugés, se distinguait aisément de tous ceux qui n'apportaient à Paris que des titres et des prétentions sans valeur, chez un peuple où le mérite seul paraissait, pour lors, devoir faire toujours les démarcations sociales. Le Prince fut présenté au premier consul le 6 ventôse an X (25 février 1802), sous le nom de comte de Dietz. Guillaume V avait écrit au chef de la république française, pour l'engager à travailler, autant qu'il était en lui, au bonheur des anciennes Provinces-Unies, où le sort avait établi une nouvelle forme de gouvernement. Cette lettre où perçait, à chaque ligne, la bonté de cœur de l'ancien Stadhouder et sa sollicitude pour une patrie à laquelle il renonçait, avait attiré l'attention de l'homme extraordinaire que personne n'hésitait alors à qualifier ainsi; et dans les témoignages de son intérêt pour le comte de Dietz, il eut soin de lui parler de la lettre de son père, et de l'assurer qu'il n'oublierait pas de saisir les circonstances où la France pourrait être utile à sa famille. Les plus grands égards pour le Prince furent ensuite recommandés à tout le monde. Loin

de conserver alors ce cérémonial et ces formes sérieuses de l'étiquette que la plupart des princes allemands avaient importés à Paris, le comte de Dietz, au témoignage de quelqu'un qui eut plusieurs fois l'occasion de le voir « ne dédaigna point de toucher » la main des conseillers d'état et des sénateurs d'une « puissante république. Il se répandit dans la société, » et s'y fit remarquer par une attitude et des sentimens qui lui concilièrent l'estime générale ».

Ceux d'entre les hommes remarquables de la révolution française qui ont pu revoir à la tête d'un royaume florissant celui que ses qualités d'homme privé leur fit estimer autrefois, lorsque les événemens l'avaient placé, pour quelque temps, au milieu de leurs cercles, ceux-là ont reconnu sans peine le comte de Dietz dans le roi des Pays-Bas, vivant sans cour, sans gardes, sans précautions, écoutant tout le monde sans morgue et sans impatience, et donnant à ses compatriotes l'exemple de cette précieuse simplicité qui convient à un peuple doué de bon sens.

Il vient de nous échapper une allusion que tous les habitans du royaume des Pays-Bas saisisront sur le champ; il convient d'apprendre à tous ceux qui pourraient l'ignorer, que l'amour de la patrie distingue très-particulièrement l'auteur du premier discours parlementaire, tenu lors de la session de

nos États-Généraux, en 1827. Une anecdote extraite de mémoires récemment publiés appuiera ce qui vient d'être avancé. Pendant son séjour à Paris , le comte de Dietz assista à une représentation d'Esther, que donnaient les pensionnaires d'Ecouen, devant le premier consul et les autres grands dignitaires de la république. La perfection avec laquelle toutes les jeunes pensionnaires s'acquittèrent de leurs rôles fut remarquée de tout le monde ; mais on remarqua surtout l'impression que fit sur le comte de Dietz le chœur admirable des compagnes d'Esther :

O rives du Jourdain !
 O champs aimés des cieux !
 Sacrés monts , fertiles vallées ,
 Du doux pays de nos aïeux
 Serons-nous toujours exilées ?

L'étranger ne pouvait retenir ses larmes, ni cacher sa profonde émotion à l'assemblée, qui en tut un instant distraite de l'attention qu'elle prêtait à la pièce, sans en excepter le premier consul lui-même. La patrie, ce n'est pas seulement le sol qu'on a toulé dans son enfance , l'air qu'on a respiré, le soleil qui nous a réchauffé d'abord, c'est encore les mœurs , les usages dans lesquels on nous éleva , les

hommes que nous avons vus les premiers. Quel gage n'a-t-il pas de l'amour de son chef, le peuple qui le sait susceptible d'être ému par l'image du sol natal et le souvenir de ceux qui l'habitent, quand lui-même en est éloigné?

Le séjour du Prince à Paris et les négociations qu'il y entretenait, sans lui faire retirer tout le fruit qu'il en attendait, ne laissèrent pas de lui être utiles. La Hollande intrigua pour qu'on ne mît pas à sa charge les indemnités que promettait à la maison d'Orange l'article 18 du traité d'Amiens, pour la perte de ses domaines dans la République batave. Épuisés d'argent et d'autres ressources, les Hollandais se crurent autorisés à s'affranchir d'une obligation que les services du *Taciturne* et de plusieurs de ses successeurs rendaient cependant sacrée. Mais la Prusse aida Guillaume-Frédéric à recouvrer ailleurs ce que sa famille avait perdu.

La plupart des princes allemands avaient obtenu avant lui ce qui leur revenait dans la masse à partager; mais ils avaient à se reprocher d'avoir acheté à prix d'argent ces possessions, qu'on avait mises à l'enchère, dès l'instant où l'on avait connu leur avidité à en poursuivre la distribution. Il restait encore à donner quelques parties de territoire assez considérables, quoique très-divisées; elles devinrent l'a-

panage de celui qui ne s'était fié qu'à son bon droit pour les obtenir. Un traité signé à Paris entre la France et la Prusse, le 24 mai 1802, donna à la famille de Nassau 1° l'évêché et l'abbaye de Fulde; 2° l'abbaye de Corvey; 3° l'abbaye de Weingarten; 4° les villes impériales de Dordmund en Westphalie, d'Yssny et de Buchhorn dans le midi de la Souabe avec leurs territoire et dépendances. Les abbayes et chapitres de Hoten, St Gérold, Baudern et Dietkirchen remplacèrent, plus tard, les deux villes d'Yssny et de Buchhorn, et tous ces petits états ecclésiastiques, sécularisés au profit d'un nouveau souverain, devinrent pour lui des possessions héréditaires *. Des négociations à La Haye et à Berlin ajoutèrent à ce lot, une somme de cinq millions de florins à payer, à différentes échéances, par la République batave; mais Napoléon, aux termes d'un article séparé du traité d'Amiens, article signé par la France et la Hollande seulement, empêcha que cette dernière partie des indemnités accordées à la maison d'Orange fut jamais liquidée.

On a vu plus haut que le vieux Stadhouder avait,

* Ces petits états sont repartis aujourd'hui entre plusieurs souverains allemands; Fulde fait partie de la Hesse; Corvey et Dordmund de la Prusse. Weingarten appartient au grand duché de Bade; Hofen est au Wurtemberg; Dietkirchen à la Bavière, etc.

déjà dès 1796, manifesté de la répugnance à gouverner des provinces sécularisées. Ses principes n'avaient pas changé depuis ce temps. Le 29 août 1802, il céda à Guillaume-Frédéric tout ce qui revenait à sa maison, d'après le traité du 24 mai. Le Prince prit possession de ses nouveaux états, vers la fin de 1802, et choisit Fulde pour sa résidence ; il entra alors dans sa trente-et-unième année.

Le gouvernement d'un état était une chose nouvelle pour le fils de Guillaume V, et son apprentissage n'était pas des plus faciles. Il avait à faire à des hommes que leur religion prévenait fortement contre un Prince qui en professait une autre. Ils étaient tous étrangers à ces sentimens de bienveillance dont les habitans d'états héréditaires sont ordinairement animés pour leurs souverains, soit parce qu'ils en connaissent depuis long-temps la famille, soit parce qu'ils compensent les défauts des fils avec les vertus des pères, et pardonnent souvent ainsi mille fautes aux enfans, en considération des services rendus par ceux dont ils descendent. Ils avaient obéi jusques-là au pouvoir d'ecclésiastiques dont le caractère sacré rendait tous les actes respectables ; ou bien, comme dans la ville impériale de Dordmund, au pouvoir municipal dont l'influence est rarement impérieuse. L'étranger qui venait sub-

stituer à ces deux pouvoirs de nature si différente, une autorité ordinaire et revêtue seulement de la force de traités récents, conclus même sans la participation de ceux qu'ils obligeaient; cet étranger, on l'avouera, ne se présentait pas avec des recommandations bien avantageuses. Remarquons encore que les domaines du nouveau souverain, quoiqu'au total peu étendus, étaient divisés en plusieurs parties éloignées les unes des autres et qu'il fallait pourtant gouverner avec ensemble. Remarquons que les habitans de ces domaines, tout en appartenant à la grande famille des peuples allemands, différaient cependant entr'eux de dialecte, de mœurs, de coutumes, de civilisation, et que les antipathies nationales se croisaient parmi eux dans tous les sens.

Les pays sécularisés étaient en outre accablés de charges énormes en comparaison de leurs ressources. Deux archevêques et leurs chapitres, un abbé et sa nombreuse communauté avaient droit à de fortes pensions. Les anciens employés fourmillaient; il fallait en renvoyer la plus grande partie, et les entretenir encore aux frais de l'état. Plusieurs d'entr'eux possédaient d'ailleurs des charges à vie qui, sans obliger à aucun travail, donnaient toutefois de très-torts appointemens. Les administrations qu'on devait conserver ou remplacer par d'autres qui deman-

daient un personnel égal à celui qui existait déjà , auraient pu fournir des débouchés pour une portion de ces anciens employés ; mais les gouvernemens antérieurs avaient placé presque partout tant d'hommes incapables , qu'il fallait bien se résoudre à porter la réforme presque dans toutes les branches , et à nommer de nouveaux fonctionnaires , tout en pensionnant les anciens. Ce n'est pas tout : il restait à extirper des abus monstrueux , consacrés par une longue suite de siècles. Les concussions s'exerçaient publiquement dans la plupart des emplois. Les juges exigeaient des présens , et conduisaient les affaires avec une désolante lenteur. Les réglemens contenaient les absurdités les plus grossières. La dilapidation des fonds publics n'avait pas de bornes. Il fallait à ces maux les plus violens remèdes. Guillaume-Frédéric montra bientôt qu'il saurait suffire à sa tâche. Une infatigable activité , un coup-d'œil prompt et juste , un sens droit , une résolution ferme , une parfaite équité , une sage économie , voilà ce qu'il apporta à ce premier gouvernement. Les plus grands obstacles devaient céder à l'application de pareils moyens pour les combattre.

La maison du Prince fut tenue avec une simplicité que le maître eut augmentée encore , s'il n'avait consulté que ses propres goûts , et si les nombreux offi-

ciers des Princes auxquels il succédait, ne l'avaient pas obligé à laisser dans la nouvelle cour plusieurs places où l'on pût les appeler. Toutefois le gaspillage des objets de consommation intérieure, les ridicules à-bon-droits, qu'une prétendue générosité du souverain avait établis dans les anciennes cours, disparurent de celle de Guillaume-Frédéric. L'exemple qu'il donnait d'une vie sobre et réglée opéra puissamment pour la réforme du luxe de ceux qui l'entouraient; et sans porter aucun règlement, il arrêta partout les protusions des riches, dont il savait que le pauvre souffre plus qu'on ne pense ordinairement

A cette époque, on n'avait pas encore découvert en Allemagne ce genre de gouvernement qui consiste à faire un petit état de la moindre bicoque, où l'on place ensuite de ces mignatures d'administration générale qui coûtent si cher au peuple qui les entretient. Un secrétaire intime avait auprès du Prince, la direction de toutes les affaires du cabinet proprement dit; dans les commencemens, on plaça même dans les attributions de ce secrétaire, tout ce qui regardait spécialement la direction des possessions les plus éloignées. Les affaires de Fulde, comme les plus considérables, étaient traitées dans un conseil privé que présidait le Prince, et les séances de ce conseil obtenaient

toujours son attention complète, bien qu'elles se prolongeassent souvent pendant plusieurs heures. Une vaste mémoire et l'habitude d'ouvrir et de lire lui-même toutes les lettres, les dépêches, les pétitions, le mirent en peu de temps au courant des plus petites affaires, et l'y maintinrent ensuite sans aucune difficulté. Aussi relevait-il partout jusqu'aux moindres inexactitudes, sans qu'il fût possible de le tromper en rien. Les affaires d'une importance majeure devenaient en outre presque toujours le sujet d'entretiens particuliers entre lui et le chef d'administration qu'elles regardaient ; c'était ordinairement hors des heures du conseil qu'il vaquait à ces entretiens. Dans quelque lieu qu'il arrivât, son premier soin était aussi de voir par lui-même tout ce qui se passait, et de recueillir seul tous les renseignemens qu'il jugeait à propos de prendre. Quand on réfléchit qu'il n'avait aucun goût pour les amusemens ordinaires des grands, qu'il n'était l'esclave d'aucune passion, qu'il passait peu de temps à table et se mettait au travail, dès les premières heures du jour, il ne paraîtra pas étonnant qu'il pût à la fois mener de front les grands et petits intérêts de son gouvernement. Ses fréquentes relations avec ses conseillers et tous ses chefs d'administration, lui donnaient l'avantage de connaître à fond leurs capacités

et leurs opinions. Aussi, comme il arrivait fréquemment, lorsqu'il avait dressé lui-même le plan d'une nouvelle institution, ou de quelque amélioration dans celles qui existaient déjà, rien ne lui était plus facile que de désigner celui qui convenait le mieux à la mise à exécution de son projet. Il l'appelaït auprès de lui et lui communiquait d'abord ses idées. Il écoutait ses observations, s'il y avait lieu, changeait son plan quand on l'avait convaincu qu'il s'était trompé, et l'envoyait alors pour délibération au département qui devait en aviser. Jamais la liberté des opinions n'était entravée en quoi que ce soit, chez ses conseillers; et sa pénétration savait découvrir, sur le champ, quand on votait dans son sens, sans être parfaitement convaincu de la bonté de sa proposition. Il ne manquait jamais alors de provoquer lui-même les observations critiques, afin d'encourager à énoncer sur tout une opinion libre et sans contrainte. Von Arnoldi, à qui nous empruntons particulièrement ici, ce que nous racontons des habitudes de Guillaume-Frédéric, témoigne qu'il ne se souvient pas de l'avoir vu se fâcher plus d'une fois contre un conseiller qui ne partageait pas sa manière de voir, en certaine circonstance. Ce conseiller, c'était Von Arnoldi lui-même, et il avoue qu'il s'était, de son côté, laissé emporter par son zèle, et qu'il combattait avec trop peu

de modération un point sur lequel tout le conseil avait voté comme le Prince. Celui-ci eut la noblesse de reconnaître, le jour même, qu'il avait été trop vif, et répara avec une promptitude qui convenait à son bon cœur, le petit tort qu'il avait eu.

Le Prince passait ordinairement à Berlin une partie de la mauvaise saison. Ses relations avec la cour de Prusse, et sa complaisance pour son épouse l'avaient obligé à cette absence momentanée qu'il faisait tous les ans. Il est notoire qu'elle n'eût jamais d'influence sur la célérité avec laquelle les affaires s'expédiaient à Fulde, et qu'elle n'interrompait en rien l'habitude que le Prince avait de prendre connaissance de tout ce qui se traitait dans son gouvernement. Toutes les pièces se dirigeaient comme de coutume vers le cabinet particulier. On ne distribuait directement au conseil d'état, que le petit nombre de celles sur lesquelles il était autorisé à décider sans l'avis du chet. Les autres allaient à l'avis du prince à Berlin. Tout ce qui devait spécialement se traiter dans le cabinet, lui était envoyé par le ministre, secrétaire d'état, chargé d'y joindre ses observations préalables. Guillaume-Frédéric donnait sa décision, en l'écrivant de sa propre main à la marge des pièces envoyées. Cette décision manquait rarement de revenir à Fulde, par l'un des premiers

courriers qui suivaient la date de l'envoi fait à Berlin. Si les affaires étaient extraordinairement urgentes, on n'épargnait pas les estafettes, et la célérité des courses ne permettait pas qu'on se ressentît beaucoup de la distance à laquelle il fallait aller chercher la décision du souverain. Le même mode d'expédition des affaires s'employa aussi en 1806, lorsque le Prince se trouva, pendant plusieurs mois, dans les rangs de l'armée prussienne mise en campagne contre la France.

Tous les employés, tous les sujets avaient un libre accès aux audiences de Guillaume-Frédéric. Il avait voulu que rien n'entravât cette liberté de l'approcher, pas même l'obligation du costume. Il ne voulait jamais non plus que ses officiers ou ses domestiques employassent un temps précieux à faire leur toilette de cour, quand ils étaient appelés dans ses appartemens. Il aimait qu'on se rendît promptement devant lui, quand il vous demandait, dût-on négliger pour cela la tenue d'usage et l'étiquette du palais. Voici ce qui prouve à la fois cette crainte qu'il avait de perdre du temps, et le sans-façon de ses usages : il lui arrivait, à toutes les heures du jour, et souvent même avant le levé du soleil, d'avoir besoin de son secrétaire particulier, soit pour lui demander quelques renseignemens, soit pour avoir

son opinion ou lui donner quelque ordre touchant une affaire pressante. Si le secrétaire n'était pas levé, le Prince montait lui-même à son appartement, où il le surprenait quelquefois encore en bonnet de nuit et causait avec lui, sans désemparer, des affaires qui l'amenaient, pour s'épargner ainsi l'attente que lui aurait occasionnée la toilette du secrétaire, les allées et les venues d'un appartement à un autre.

Quelque facile qu'il fût au reste pour tout le monde de l'aborder et de lui parler, on n'avait jamais lieu d'espérer que, par une faiblesse ordinaire aux cœurs faibles comme le sien, il vous accorderait votre demande, ou ferait droit à vos plaintes, avant d'avoir des renseignemens suffisans sur tous les points. Jamais un exposé, fait par une seule partie, ne lui fit prendre une décision. Il voulait entendre tous les intéressés. Arrivait-il que l'affaire fût d'une extrême urgence, le département qu'elle regardait, pouvait être sûr que son avis serait demandé sur le champ; de sévères réprimandes étaient réservées aux fonctionnaires qui auraient ignoré ce que leurs attributions leur imposaient de savoir. Comme on connaissait l'activité mise par le chef dans le traitement de tout ce qui regardait le gouvernement, et combien peu de circonstances échappaient à son heureuse mémoire, on avait rarement lieu de citer des cas où le

Prince avait gourmandé l'inexactitude de ses ministres. Ils se tenaient toujours prêts à répondre aux questions les plus imprévues.

Pour bien connaître ses États, Guillaume-Frédéric parcourut avec son épouse, pendant l'été et l'automne de 1803, les territoires de Corvey, Dordmund et Weingarten. Rien n'échappa à son attention de tout ce qu'il était nécessaire de bien examiner dans l'intérêt de ses sujets, et pour l'accomplissement de ses devoirs de gouvernant. Il fut reçu partout avec la plus grande satisfaction. On avait déjà acquis la certitude que ses protestations d'agir comme un bon père pour ses sujets signifiaient plus que ces témoignages publics de bonté et de bienveillance donnés par tous les princes à leur avènement, mais qu'ils oublient presque toujours le lendemain. Ces fleurs d'un jour portent souvent les fruits les plus amers, et les peuples, honteux d'avoir été pris pour dupes, se promettent de demander plus tard raison du manque de foi de celui qu'ils n'ont reçu souvent qu'à condition qu'il tiendrait ses promesses.

Les anciens souverains de Corvey et de Weingarten reçurent eux-mêmes leur successeur, avec la bienveillance que méritaient son caractère et sa conduite. Les deux prélats étaient trop sages, pour ne pas se résigner à la mesure générale qui les avait dépouillés

de leur autorité temporelle, ou pour manifester leurs griefs, s'ils en avaient ressentis, à celui qui n'en était pas la cause. Le voyage de Guillaume-Frédéric et de son épouse fit, parmi ceux qu'ils visitaient, une impression assez vive pour qu'Arnoldi pût juger encore, en se retrouvant à Weingarten en 1810, du souvenir qu'en avaient conservé les habitants. Ils déploraient tous la perte d'un souverain qu'ils avaient, disaient-ils, gardé trop peu de temps pour leur bonheur.

Pour en revenir aux qualités de Guillaume-Frédéric, considéré comme administrateur, nous noterons qu'il n'était pas de ces admirateurs exclusifs de tout ce qui est nouveau, quoique l'ancien n'eût pas non plus chez lui le privilège d'être approuvé en tout. Innover lui semblait quelquefois nécessaire, mais c'était quand il avait reconnu, après un mûr examen, que l'innovation était sans dangers. Il aimait surtout qu'on n'abattît pas trop à la fois, avant de reconstruire, parce que c'était s'exposer à laisser pendant long-temps des solutions de continuité aux endroits où elles étaient dangereuses. Il n'était pas partisan du système d'unité et d'uniformité qui consiste à n'avoir qu'une mesure et un principe, pour la direction des choses les plus hétérogènes. Et qui de nous ignore à quels abus peut mener ce système

dont une application trop rigoureuse a, peut-être, plus que toute autre cause, amené la chute d'un conquérant fameux !

Il n'est pas de notre ressort de passer ici en revue tout ce que le Prince dont nous parlons opéra de bon et de louable, pendant le temps qu'il gouverna ses petits États sécularisés, quoique l'habitude qu'il avait d'agir par lui-même en fasse revenir la gloire à lui seul. Nous ne citerons que quelques exemples qui démontreront qu'il gouvernait tout à la fois avec habileté et désintéressement.

Il existait à Fulde, depuis le milieu du 18^{me} siècle, une université peu importante. Son fondateur n'avait voulu que satisfaire son amour-propre en l'établissant ; car il n'avait seulement pas songé à la soutenir par quelques revenus, et ses successeurs avaient eu la même négligence. Les chaires en étaient occupées par des personnes possédant déjà d'autres emplois, et qui donnaient leurs leçons comme par dessus le marché. La faculté de droit, par exemple, se composait des membres de l'administration de la ville. Il en résultait que les professeurs négligeaient plus ou moins, et même totalement leur besogne, selon qu'ils avaient le temps ou le goût de vaquer au soin de leurs élèves. On sent bien qu'une pareille école n'était pas faite pour attirer les étrangers, et qu'elle

offrait peu d'avantages aux indigènes. On y obtenait des diplômes, dans la seule vue d'être apte à obtenir ensuite les emplois auxquels ils conduisaient dans le petit état de Fulde, et l'on se fiait à la faveur et à la puissance de ses parens ou de ses protecteurs pour avancer dans sa carrière. Le talent n'était pas compté pour grand chose. Les écoles inférieures étaient dans un rapport parfait avec l'université, et personne n'avait lieu de s'étonner, vu cet état de choses, que peu de fonctionnaires de l'ancien gouvernement pussent écrire même leur langue maternelle. En un mot, l'université de Fulde faisait plus de mal que de bien; car elle empêchait que les jeunes gens du territoire allassent étudier ailleurs. Le Prince remédia promptement à ce mal. Il appela de Prague deux hommes d'un grand mérite, Meissner et Gierig; il leur donna la direction de l'université à réformer, leur adjoignit des professeurs choisis dans toute l'Allemagne, et fit bientôt acquérir quelque réputation à l'institut ainsi restauré.

Fulde dut également à Guillaume-Frédéric l'établissement d'un vaste hospice auquel on destina un beau couvent de capucins, situé dans un emplacement des plus salubres, avec un immense jardin et une superbe église.

Un arrêté de la diète, de l'année 1803, autorisa

quelques princes de l'empire à toucher à leur profit les revenus des couvens et chapitres situés dans leurs domaines. Guillaume - Frédéric profita de cette disposition pour ce qui regardait les deux riches communautés de Rassdorf et Himfeld, sur le territoire de Fulde, et il en appliqua les revenus, non pas à son profit, mais bien à celui de l'université et de l'hospice dont il a été question plus haut. Il fit encore donner à l'université un beau local pour la tenue des cours; et la caisse publique fournit ce qu'il fallut suppléer de plus pour rendre l'institution florissante et durable. Ce n'est pas que ce Prince n'eût pu donner de bonnes raisons pour s'approprier à lui seul l'indemnité accordée par la diète en 1803. Outre les grandes charges dont il a été fait mention plus haut, un traité entre la France et la Russie lui avait encore imposé le paiement d'une forte pension au Prince de Nassau-Siegen, connu en Allemagne sous le nom de prétendant de Nassau. Des personnes mal instruites de ces particularités attribuaient la sévère économie de Guillaume-Frédéric à une passion trop vile pour qu'elle puisse jamais entrer dans une ame noble et élevée. L'économie d'un Prince pour sa personne n'est-elle pas la plus belle qualité, quand il applique ce qu'il en retire au bien-être général de ceux qu'il gouverne?

Rien ne serait plus aisé que de faire ici les rapprochemens les plus frappans entre la conduite du souverain de Fulde, de Weingarten, de Corvey, etc., et celle du roi des Pays-Bas. Des deux parts, mêmes difficultés à vaincre à son avènement, mêmes moyens employés pour obtenir cette victoire. Arrêtons-nous cependant ; on verra bien sans que nous l'indiquions davantage, que le hasard semble avoir voulu, dans notre intérêt, que celui qui nous gouverne aujourd'hui eût, pendant quatre années de son âge viril, l'occasion d'exercer à l'avance les facultés dont il avait le plus besoin, pour régner plus tard parmi nous.

A peine s'étaient écoulés quelques mois de la quatrième année de son gouvernement à Fulde, que Guillaume-Frédéric apprit la mort imprévue de son père, arrivée à Brunswick, le 9 avril 1806. Cet événement l'appela à la succession des états héréditaires de Nassau, beaucoup plus tôt qu'il ne pensait. Ses petits Etats lui donnaient déjà assez de besogne, vu les nombreuses améliorations qu'il y avait commencées, et ses nouveaux devoirs allaient y ajouter encore. Cependant des orages s'annonçaient pour la Prusse ; son alliance et ses opinions lui faisaient un devoir d'en partager les dangers.

La Prusse, pendant la courte guerre terminée entre la France et l'Autriche, par le traité de Presbourg,

le 26 décembre 1805, avait fait des démarches qui tendaient, il est vrai, à arrêter momentanément l'ambition française, et à obtenir satisfaction de quelques injures, mais qui ne devaient avoir, comme toutes les demi-mesures, aucun résultat solide. Ces démarches avaient irrité Napoléon, et l'on avait tout à craindre de sa vengeance. Austerlitz lui avait malheureusement donné le droit de l'exercer pleinement et à son aise.

Le traité de Luneville avait fortement entamé la constitution et le territoire de l'Allemagne; ce n'était pas assez pour Napoléon. Il voulut porter à ce vieux corps un coup plus décisif. Il inventa la confédération du Rhin, et médita la ruine de la Prusse. Sans excuser Guillaume-Frédéric III de la politique hypocrite qu'il avait suivie pendant le cours de la dernière guerre, il faut reconnaître que la haine que lui portait Napoléon, depuis la fin de 1805, fut bien loin d'être la seule cause des calamités qui fondirent depuis sur l'Allemagne. L'ambition du nouveau César était déchaînée; il aurait saisi la proie qu'il convoitait, eût-il dû violer, à cette fin, les contrats les plus sacrés. Plaignons seulement les princes germains que leur jalousie mutuelle, leur désir aveugle de s'agrandir aux dépens les uns des autres firent les instrumens de la volonté qu'avait Napoléon

d'asservir leur pays. Ils oublièrent l'apologue du traité des loups et des brebis.

Pendant que la confédération du Rhin se méditait, Guillaume-Frédéric continuait encore à s'occuper de la prospérité des États qu'il gouvernait. Il reçut de l'empereur des Français l'invitation la plus pressante de se rendre à Paris, en même temps qu'il apprenait les premiers bruits relatifs à ce qui s'y tramait contre l'Allemagne. L'invitation portait qu'on voulait, en la lui faisant, le soustraire aux dangers qui le menaçaient; et peut-être la seule intention de la France était-elle encore, jusques-là, de séparer la maison d'Orange de celle de Prusse contre laquelle s'était amassé tant de haine.

Guillaume-Frédéric ne put se résoudre à courir en personne se jeter aux pieds du superbe arbitre qui l'appelait, et à suivre en cela l'exemple de la plupart des princes ses voisins. Il ne consentit pas même à nommer un ministre qui le remplacât; tout ce qu'il fit, fut d'envoyer sur les lieux un confident adroit pour observer plus facilement la tournure que prendraient les choses. Les négociations touchant la confédération du Rhin se menèrent à Paris dans le plus grand secret. L'envoyé de Prusse, Lucchesini lui-même n'était pas instruit avec certitude de ce qui se passait. Guillaume-Frédéric apprenait cependant

qu'il s'agissait de repétrir de nouveau en une seule masse partie de ce qui avait déjà été distribué, après le traité de Luneville; qu'il s'agissait de rogner les possessions de quelques princes, d'ajouter à celle de quelques autres; de fonder de nouveaux états. Il apprenait que les hommes influens de la cour et du gouvernement de Napoléon profitaient de cette opération pour gagner de grosses sommes, en promettant, moyennant beaucoup d'or, de faire obtenir de fortes parts aux uns, d'empêcher qu'on entamât les domaines des autres, en menaçant enfin de faire dépouiller entièrement ceux qui ne feraient pas respecter leurs droits, par des pots-de-vin considérables *.

C'en était assez pour faire sentir au fils du dernier Stadhouder qu'il était une seconde fois menacé de tout perdre; car sa ferme résolution était de ne pas s'abaisser, comme il aurait fallu le faire, pour con-

* On cite tel diplomate français qui gagna plus de dix-huit millions dans les négociations pour la confédération du Rhin. Ce traité définitivement arrêté, plusieurs princes allemands refusèrent de payer ce qu'ils devaient encore à certains négociateurs, du chef des promesses qu'ils avaient souscrites en leur faveur pour obtenir leur protection. Napoléon, à la vérité, soutint ces princes dans leur refus, mais il ferma les yeux sur ce qui s'était passé auparavant; et ses créatures jouirent tranquillement de ce qu'elles avaient gagné dans un commerce aussi honteux.

server ses possessions. Il lui répugnait d'ailleurs d'entrer dans une ligue qu'il croyait fatale à l'Allemagne. Cependant la Prusse refusait toute créance à ce que l'on publiait du projet de confédération. Les ministres Lucchesini et Haugwitz avaient la présomption de croire que l'on n'oserait anéantir entièrement l'empire germanique, sans en donner avis au roi de Prusse, et en obtenir son consentement. Ils ignoraient que Napoléon avait pénétré la politique de leur maître ; que les onze ans de neutralité de la Prusse avaient été oubliés, depuis ses démonstrations en 1805, et que la réponse : « Voilà un compliment dont ma victoire a changé l'adresse » faite par l'empereur à Haugwitz qui le félicitait sur l'issue de la bataille d'Austerlitz, démontrait assez la considération qu'on aurait désormais pour un allié plus que douteux.

L'événement prouva bientôt qui se trompait des ministres prussiens ou de Guillaume-Frédéric. Ce Prince venait à peine de quitter Berlin où l'on n'avait pas voulu croire aux avis qu'il avait communiqués, comme reçus d'un endroit sûr, qu'il apprit officiellement à Fulde le fameux traité de confédération du 12 juillet 1806, et le sort qu'on y avait réservé à ses États héréditaires. Les Princes de Nassau-Usingen et Weilbourg, et le futur roi de Naples, Murat,

avaient partagé les anciennes terres de Nassau. Weingarten avait été demandé par le nouveau roi de Wurtemberg; on n'avait pas encore disposé de Fulde.

Guillaume-Frédéric pouvait encore entrer dans la confédération, et obtenir, dans la Hesse et dans la Franconie, de quoi compenser ce dont on venait de le dépouiller : il refusa; et Fulde fut réservé à l'électeur de Hesse, qui, pour obtenir cette dépouille; se courba plus tard sous le joug du *superbe protecteur des libertés germaniques*. Huit jours avant le traité du 12 juillet, Napoléon avait fait complimenter l'héritier de Guillaume V, sur sa prise de possession des États de Nassau. Le prince reçut avec calme et dignité la nouvelle qui lui annonçait l'obligation prochaine de rentrer dans la vie privée. Sa principale douleur fut de voir que ses alliés les plus proches, ceux qui portaient son nom, n'avaient pas hésité de participer à l'injustice sans exemple et sans excuse qui le dépouillait de ses domaines.

Son refus d'accéder aux propositions de la France avait été mûrement réfléchi. Il avait calculé toutes les suites que ce refus aurait pour lui, et les avait présentées à son conseil particulier, avec une exactitude que les événemens firent apprécier bientôt. D'un autre côté, il avait deviné quel serait l'esprit

de la nouvelle alliance. L'asservissement des princes qui consentaient à y entrer devaient être le premier résultat de leur démarche. L'ambitieux empereur allait se servir de leurs forces pour accomplir ses projets de conquête, qu'il ne cachait presque plus. L'Allemagne allait en être la première victime; les autres contrées partageraient bientôt son sort. C'est à la suite d'une délibération où le Prince avait exposé ces idées, délibération qui s'était prolongée bien avant la nuit, qu'il avait arrêté le projet de se laisser déposséder de son pouvoir, plutôt que de souiller le nom d'Orange, par un lâche consentement aux volontés arbitraires d'un étranger. Un envoyé était parti le lendemain, pour aller faire part de la résolution de Guillaume-Frédéric. En vain les exhortations de plusieurs cours cherchèrent depuis à ébranler le Prince, il demeura ferme dans ses principes. Murat avait chargé le général français Klein de renouveler les mêmes tentatives; elles n'obtinrent pas plus de succès. Les dernières propositions qu'on lui avaient faites, étaient d'abandonner ses États de Nassau aux parvenus qui se les étaient fait distribuer, et de recevoir en échange Wurtzbourg qu'on érigerait en duché.

Le Prince s'était bien attendu à voir s'élever une grande querelle, après le traité de la confédération

du Rhin. Ce n'était pas sans arrière pensée , comme il l'avait déjà dit , que Napoléon avait séparé les petits souverains allemands de l'ancien chef de l'empire. En les faisant s'unir entre eux et avec la France , en les prenant sous *sa protection* , comme le disait le traité , il avait eu en vue ses intérêts , bien plus que leur bien-être. Il voulait en finir avec l'Allemagne ; et c'était à la Prusse qu'il fallait d'abord avoir à faire. Les feuilles françaises insultaient sans relâche la cour de Berlin , l'armée et la nation prussiennes. On voulait se réserver , à Paris , l'avantage diplomatique de recevoir la déclaration de guerre , plutôt que de la faire ; mais on préparait tout pour une formidable attaque.

Guillaume-Frédéric était à Berlin , depuis le commencement d'août , et se tenait prêt à entrer en campagne avec l'armée prussienne , sans espérer beaucoup du succès de la guerre qui allait commencer. La nouvelle coalition du Nord éprouvait des entraves. Plusieurs princes , que l'on croyait devoir y prendre part , refusaient leur coopération ; l'hésitation du cabinet de Prusse avait quelque chose de désolant ; la lenteur des Russes à se mettre en route , n'annonçait pas d'assez prompts secours ; le choix des généraux de Frédéric - Guillaume III ne paraissait pas heureux.

Dès les premiers jours de septembre , le prince d'Oranges s'était rendu avec la division qu'on lui avait confiée à l'aile droite de l'armée prussienne , entre Magdebourg et Erfurt. Un grand mois se passa encore avant qu'on eût décidé l'attaque , et les Français , pendant ce répit qu'on leur donnait , rassemblaient leurs troupes à leur aise , et se renforçaient de toutes celles de la nouvelle confédération. On n'avait aucune nouvelle de ce qui se passait au midi sur le Rhin et le Mein. Guillaume-Frédéric recevait de Fulde la nouvelle que Napoléon s'avancait rapidement par Wurtzbourg , lorsque le général en chef ignorait encore que les Français eussent passé le Rhin.

On sait l'issue des deux batailles d'Auerstadt et d'Jéna , livrées le 14 octobre 1826. La monarchie prussienne tomba pour ne se relever que plus de six ans après , à la chute du colosse qui l'avait écrasée. Après la journée du 14 octobre , le prince d'Orange qui aurait voulu se frayer le plus court chemin vers Magdebourg avec le corps considérable dont il faisait partie , se vit forcé de suivre vers Erfurt le vieux feld-maréchal Mollendorf qui se retirait. Ce général frappé du revers de l'armée , affaibli de plus par une assez profonde blessure , ne voulut entendre parler d'aucune résistance ; cependant elle pouvait avoir pour résultat d'arrêter plusieurs jours une division

considérable de l'armée française. Mollendorff, autrefois si heureux et si renommé avait perdu par l'âge les principales qualités du capitaine. Il rendit Erfurt deux jours après la bataille d'Jéna et fut fait prisonnier ainsi que Guillaume-Frédéric et tout le corps qu'il commandait.

Le Prince d'Orange obtint du général Clarke, auquel Erfurt s'était rendu, la permission de se retirer sur parole et d'aller rejoindre son épouse. Fulde n'avait pas encore été occupé par les Français et le gouvernement du Prince y restait encore. Depuis le 10 octobre on ignorait dans cette ville ce qu'était devenu le Prince. Le général Vonderweid y annonça le 22 qu'il avait été fait prisonnier à Erfurt, mais les communications étant interceptées, on ne savait où il avait pu se trouver depuis. Von Arnoldi résolut d'aller à sa recherche, de le suivre même au milieu des armées françaises. Il pénétra jusqu'au général Clarke dont il ne put obtenir la permission d'aller plus avant. Ce général, tout en manifestant l'estime qu'il professait pour le Prince, n'osa prendre sur lui de permettre qu'on lui communiquât rien de ce qui regardait ses états abandonnés. Le docteur Harbaux qui avait été à Paris le médecin de Guillaume-Frédéric, et qui était devenu celui de Clarke à l'armée, intercédâ en vain pour que la demande de Von Arnoldi lui fut

accordée ; ce dernier fut obligé de retourner à Fulde comme il en était venu , sans rapporter des nouvelles du Prince .

Un décret de Napoléon déclara bientôt que Guillaume-Frédéric, ainsi que quelques autres souverains allemands, étaient déchus de tout pouvoir et de toutes possessions. Le maréchal Mortier entra à Fulde le 26 octobre et déclara s'en emparer au nom de son empereur. Le premier acte du nouveau gouvernement, fut selon sa coutume, de vider toutes les caisses publiques, et de proclamer que le souverain auquel il succédait n'avait jamais mérité la confiance du peuple. On trouva des mercenaires et des fanatiques, qui se chargèrent de démontrer cette proposition à ceux qui avaient peine à en admettre la justesse. Plusieurs membres du haut clergé, et spécialement ceux qui avaient reçu mille marques de distinction et de faveur à la cour de Guillaume-Frédéric, qui leur payait très régulièrement de grosses pensions, plusieurs membres du haut clergé ne rougirent pas de se plaindre au maréchal Mortier des prétendues injustices qu'on leur avait faites. Le maréchal leur répondit, il est vrai, qu'on avait fait encore beaucoup trop de cas d'eux ; mais il permit que le chapelain Pfaf, en dépit de son évêque qui ne partageait pas ses opinions sur le compte du Prince dé-

possédé, prêchât du haut de la chaire, le jour de l'entrée du nouveau gouverneur, qu'il fallait regarder Guillaume-Frédéric comme l'opprimeur de l'église, et que l'autorité d'un protestant avait été la ruine du pays. Ptaf reçut un démenti de ses auditeurs eux-mêmes. La plupart d'entr'eux savaient apprécier les actes de leur dernier souverain. Ses efforts pour améliorer l'instruction publique, son économie de la fortune de l'État, ses travaux pour la prospérité de diverses institutions utiles, son affabilité, sa justice, n'avaient pas fait partout des ingrats. La preuve la plus convainquante que l'on puisse apporter de l'intérêt des habitants de Fulde pour Guillaume-Frédéric, est la démarche qu'ils firent à la fin de 1813 auprès des puissances alliées, à Francfort. Ils envoyèrent une députation solennelle pour demander qu'on leur rendit le chef qu'ils avaient eu de 1802 à 1806. Mais ce chef était réservé à de plus hautes destinées.

C'était peu qu'on eût dépouillé le Prince d'Orange de tous ses états, il fallait encore lui prendre ses propriétés particulières, auxquelles jusque-là les traités n'avaient pas touché. Murat, devenu duc de Berg, mit le premier la main sur ces propriétés que son injuste protecteur avait fait confisquer. Frédéric, roi de Wurtemberg suivit l'exemple de Murat. D'autres princes de la confédération furent également entraî-

nés , par la crainte qu'ils avaient de déplaire à Napoléon ; à s'approprier les biens que Guillaume-Frédéric avait dans leurs états. Ils promettaient à la vérité d'en faire toucher strictement les revenus à un fondé de pouvoir du Prince , mais ils ne tinrent pas tous leur parole. Plusieurs s'excusèrent de ce manque de foi en attribuant à leurs hommes d'état l'inexécution de ce qu'ils avaient promis ; admettons ces excuses pour l'honneur de ces princes , mais n'oublions pas de dire que Maximilien-Joseph , roi de Bavière , cet homme vraiment noble , auquel son successeur s'efforce aujourd'hui de ressembler , ne put être amené par la crainte ni par l'intérêt à priver un voisin malheureux de l'administration ni de la jouissance de ce qui lui restait dans son royaume.

Les Français poursuivaient leurs victoires , et se trouvaient déjà aux portes de Berlin. Le Prince d'Orange quitta cette capitale avec sa femme et ses enfans et chercha provisoirement un asyle en Poméranie. Il s'arrêta quelque temps à Dantzick. La guerre se porta bientôt vers la Vistule , et comme le Prince , aux termes de la capitulation d'Erfurt , n'était tenu à habiter spécialement aucune ville , il se détermina à reprendre la route de Berlin , où tout était rentré dans l'ordre. La sœur de sa femme , l'électrice de Hesse était en cette ville , et c'était une

consolation pour Frédérique-Wilhelmine de pouvoir retrouver un membre de sa famille dispersée. Clarke, gouverneur-général des états prussiens qu'on venait de conquérir, entrava le voyage du Prince et de sa femme. Il les força de s'arrêter à Freinwalde, et leur annonça que leur retour à Berlin était impossible. La Princesse encore indisposée des suites d'une fausse-couche, et affaiblie par un voyage difficile au milieu des rigueurs de l'hiver, était dans un état de santé déplorable. Les revers de son frère et de son époux, la perte qu'elle venait de faire subitement de sa fille Pauline, devaient contribuer à cet état plus dangereux encore. Sur l'avis de ses médecins, Frédérique-Wilhelmine enfreignit les ordres de Clarke; elle gagna Berlin tant bien que mal, et y obtint, non sans peine, qu'on la laissât s'y reposer un peu, en attendant une résolution ultérieure de l'empereur Napoléon. Pour son époux, il fut forcé de repasser l'Oder et de se compter bien heureux de n'être pas traîné en France, comme venaient de l'être tout récemment le prince Auguste et le général Tauenzien.

Guillaume-Frédéric demeura, depuis la fin de décembre 1806, jusqu'au mois de mars 1807, privé de toute communication avec sa famille et ses amis. Clarke avait défendu tout rapport entre Berlin et la

rive droite de l'Oder, depuis que les corps francs s'étaient mis en mouvement dans plusieurs parties de l'Allemagne, et menaçaient de mener la guerre en longueur. Le prince était à Pillau, lorsqu'il put enfin recevoir des nouvelles de ce qui se passait dans le midi. Le sort de ses États et de ses propriétés put seulement alors lui être clairement expliqué. Rien ne démentit chez lui la fermeté qu'il avait montrée, dès le commencement de ses malheurs. Une résignation philosophique fut ce qu'il opposa au destin qui le poursuivait.

La bataille de Friedland, 14 juin 1807, prépara la paix de Tilsitt. Alexandre avait fait espérer à Mémel que le prochain traité renfermerait quelques clauses qui adonciraient le sort du Prince d'Orange. On saura peut-être plus tard pourquoi cet empereur ne jugea pas à propos de se souvenir de ses promesses. La paix de Tilsitt ne dit pas un mot du Prince d'Orange.

Guillaume - Frédéric abandonné de tous, se vit réduit à la possession de ses biens dans le nouveau duché de Varsovie, fondé par le roi de Saxe. Il avait donné sa démission de général de Prusse, et n'attendait plus rien des événemens, surtout depuis que l'Angleterre avait manqué son expédition de la fin de 1807. Le prince se retira à Berlin, au milieu de

sa famille, et y vécut en simple particulier. Il consacra la plus grande partie de son temps à l'étude, s'occupant spécialement d'économie rurale, de physique et d'histoire naturelle, et assistant fréquemment aux leçons que donnaient sur ces diverses sciences les plus célèbres professeurs de l'académie de Berlin. La direction de ce qui lui restait de propriétés, et l'éducation de ses enfans achevaient de remplir ses instans. L'aîné de ses fils, confié aux soins du général Constant de Rébeque devait partir pour l'Angleterre, afin d'y achever les études qui convenaient à la carrière des armes à laquelle il était destiné. Il avait commencé depuis long-temps ses travaux à l'école de Berlin, et après deux ans de séjour à Oxford, où il arriva en 1809, il fut admis dans les rangs de l'armée anglaise comme lieutenant-colonel, aide de camp de Wellington. On sait qu'il se montra digne du nom qu'il portait, dans les combats en Portugal et en Espagne. Son frère Frédéric demeuré à Berlin grandissait sous les yeux de son père. La naissance d'une fille, la Princesse Marianne née le 9 mai 1810, vint augmenter le nombre des descendans d'Orange; et contribua à consoler cette maison des revers éprouvés depuis 1806.

Mais nous avons à remonter de quelques mois dans les événemens. La guerre de 1809 entre la

France et l'Autriche offrit quelques heures d'espérance à Guillaume-Frédéric. Les Allemands de l'est embrassaient vivement l'idée qu'ils pourraient se soustraire au joug de Napoléon à l'aide des armées autrichiennes. Ils en attendaient impatiemment l'approche et se préparaient en secret à une puissante coopération dans les travaux de la nouvelle guerre. On répandait le bruit qu'un corps d'armée était arrivé de Franconie sur les frontières de Westphalie. La Saxe, disait-on, levait des soldats. L'électeur Guillaume de Hesse devait, à ce qu'on espérait, marcher avec son fils et de nombreuses troupes, pour la cause commune. Le peuple des États de Nassau allaient sans doute prendre part à la querelle. On calculait les chances, on prenait ses mesures; le corps du major prussien Schill avait déjà opéré avec succès dans quelques provinces, où il cherchait à soulever les populations. Le premier choc des Français et des Autrichiens renversa toutes ces espérances. Ceux-ci firent retraite, et la guerre fut portée jusqu'au cœur de l'Autriche même. Le Prince d'Orange cependant ne demeura pas simple spectateur des événemens. L'empereur François, qui avait conservé le souvenir de la conduite de Guillaume-Frédéric pendant la campagne de 1793 et 1794, lui avait conservé dans ses armées un grade

élevé, sans toutefois l'astreindre au service. L'archiduc Charles, en outre, avait toujours entretenu avec lui les relations de la plus intime amitié. Le Prince, suivi du baron Fagel, son compagnon d'enfance, rejoignit l'archiduc au moment où les environs de Vienne, sur la rive gauche du Danube, allaient devenir le théâtre de la lutte la plus sanglante. Guillaume-Frédéric se conduisit à Wagram comme dans toutes les affaires où il avait assisté ; il se trouva au milieu du plus grand danger et fit toujours remarquer sa présence. La défaite des Autrichiens amena la paix de Vienne, le 14 octobre 1809. Le Prince dont les fatigues de la campagne et un voyage en Hongrie avaient un peu altéré la santé retourna à Berlin au mois de novembre.

Ni la guerre de l'Autriche avec la France, ni la tentative des Anglais sur la Zélande, deux événements remarquables de l'année 1809, n'eurent d'influence sur la condition politique de la maison d'Orange ; sa restauration paraissait désormais impossible. Examinons cependant les causes qui l'amenèrent quatre ans plus tard. Nous nous attacherons particulièrement dans cet examen à ce qui fit en Hollande désirer et réussir le retour de l'ancienne famille du Stadhouder. Les revers des Français en Espagne et en Russie, la chute de Napoléon et de

ses systèmes, n'occuperont point ici l'attention des lecteurs. Sans doute c'est à ces grandes catastrophes que nous devons rapporter d'abord la fin de l'oppression générale du continent et l'abaissement des grandes familles, mais ces catastrophes sont assez connues de tout le monde. Ce qui l'est moins, ce sont les causes qui ont travaillé en sous ordre dans la plupart des changemens arrivés en 1813.

Les patriotes hollandais n'avaient pas tardé à s'apercevoir que la direction du Stadhoudérat n'aurait pas pour leur pays tous les avantages qu'ils s'en étaient promis. Ils sentirent que le gouvernement du directoire, puis celui des consuls français tendait à faire de la Hollande aussi bien que des états italiens des républiques à la suite, qui n'auraient d'autre indépendance que celle de leur nom. Le premier bienfait qu'apporta l'entrée des Français dans les Provinces-Unies fut la levée d'une forte contribution qui devait tourner au profit des soi-disant libérateurs.

L'avènement de Napoléon à l'empire n'améliora pas le sort des Hollandais; ce fut alors non-seulement l'indépendance qu'il fallait sacrifier, mais encore le système républicain pour lequel ils conservaient plus d'attachement que les Français n'en

avaient montré en laissant se fonder l'empire. Un frère de Napoléon fut donné pour roi à la Hollande ; on put désormais effacer de ses annales un nom qu'elle avait porté pendant plus de deux siècles.

Ce n'est pas que ce changement amenât de plus grands maux à l'ancienne république. Le roi Louis voulait faire jouir ses nouveaux sujets de plus de prospérité qu'ils n'en avaient goûtée depuis 1795. Il était arrivé au pouvoir sous les plus malheureux auspices et parvint cependant à se faire aimer. Son frère opprimait tout le commerce du continent : Louis sut raviver un peu celui de la Hollande. Napoléon ne souffrait pas qu'on gouvernât quelque part, autrement que par lui et pour lui ; Louis prétendait gouverner seul et pour son peuple. En vain l'appelaient-on à Paris *le fraudeur* de Hollande, on ne pouvait lui persuader que les intérêts de ses Hollandais dussent être sacrifiés à la France. Il ouvrait ses ports malgré les décrets de Berlin et de Milan ; il menaçait même d'appeler l'Angleterre à son aide, si l'on cherchait à entraver la marche d'une administration, qu'il avait, disait-il avec raison, le droit de diriger seul pour l'avantage de son royaume.

Napoléon ne pouvait permettre plus long-temps une désobéissance aussi ferme. La Hollande ne pouvait échapper seule aux conséquences de la puissante

tyrannie qu'il exerçait sur tout le voisinage. Louis fut appelé à Paris sous prétexte d'assister au conseil de famille qui devait délibérer sur le divorce de l'empereur et de Josephine. Il s'y rendit parce que son conseil n'osa l'encourager à embrasser ouvertement le projet de résistance qu'il proposa avant de partir, et la Hollande fut incorporée à l'empire français, dès que Napoléon se fut assuré de tous les moyens de rendre cette incorporation facile.

A dater de cette époque, se préparèrent réellement les chances favorables au retour de la famille d'Orange sur le territoire hollandais. Le gouvernement impérial travailla de telle sorte, qu'il fit désirer ce retour par tous les partis. Il renversa, au commencement de 1811, tout ce qui restait de l'ancienne administration du pays. Les lois et les usages français abolirent successivement les lois et les usages de la Hollande; et le tableau suivant de l'état de la nouvelle province impériale, donnera une idée de la haine dont on devait poursuivre l'oppression française, et l'ardeur avec laquelle on devait soupirer après de nouvelles destinées. Un gouverneur-général sans autorité et sans vigueur, Lebrun, ancien consul, alors duc de Plaisance, avait été mis pour la forme à la tête de l'administration. Trois directeurs-généraux de police, Duvilliers-Duterrage à Amsterdam, Ma-

rivaux , à Rotterdam, et Eymar, à La Haye, exerçaient, sans autre contrôle que celui du ministère de Paris, cet art infâme auquel les besoins de l'empire avaient fait faire de si grands progrès. La police française importée chez tous les peuples où Napoléon envoya ses armées, est demeurée partout l'objet de l'horreur de ceux qui la subissent encore, même dans les pays où elle s'est le plus relâchée de sa rigueur. Que devait être cette police en Hollande, quand on songe qu'elle avait à maintenir dans l'oppression, des villes dont pas un habitant n'était l'ami du pouvoir au profit duquel elle s'exerçait ?

Deux préfets impériaux, deux de ces hommes que le maître savait si bien choisir parmi ceux dans lesquels il n'avait reconnu ni pitié pour les souffrances du peuple, ni crainte du jugement de l'avenir, parmi ceux qu'il connaissait avides de commandement arbitraire dans quelque cercle retréci qu'on plaçât leur mesquine ambition, parmi ceux qui ne connaissaient d'éloge que celui d'avoir bien servi, sans s'inquiéter de la nature et des charges de l'emploi. Deux préfets, disons-nous, l'un à Amsterdam, l'autre à la Haye, prenaient à cœur de rappeler à chaque instant par leurs actes celui qu'ils représentaient. Si l'on emprunte à Van der Palin * ce qu'il dit de ces

Geschied. en redekunstig gedenkschrift van Nederlands in den jare 1813.

deux personnages, on verra combien ils devaient aider à rendre odieuse l'autorité de Napoléon. Les lois sur la conscription, celles sur les droits réunis, exécutées avec la plus extrême rigueur, apportaient dans chaque famille la désolation et le trouble. Ceux qui n'étaient pas frappés directement de l'effet de ces lois avaient toujours à s'indigner des excès qui en accompagnaient l'application. Les tortures auxquelles on soumettait les conscrits devant les commissions qui jugeaient de leur aptitude au service; les violations de domicile entreprises sous les plus légers prétextes, les commis chargés de réprimer la fraude d'un impôt odieux, allumaient la juste colère de tous; et cette colère il fallait encore la cacher.

Les Hollandais voyaient au milieu d'eux des nuées de leurs nouveaux compatriotes qui venaient jouir des emplois, exercer des vexations de toute espèce et tourner encore en ridicule leur patience à les supporter. Ils voyaient proscrire les mœurs et la langue de leur pays, ils entendaient insulter à leurs souvenirs nationaux, mépriser les qualités dont ils avaient l'habitude de se taire le plus de gloire; on dépassait enfin chez eux, de toutes les manières, les bornes du droit de conquête, tel qu'on le comprend dans les temps modernes.

Depuis l'abdication du roi Louis, la famille d'O-

range avait pu être instruite de la réunion de tous les partis contre Napoléon. Il paraît même que Guillaume Frédéric cultivait déjà dès la fin de 1811 cette disposition des Hollandais dans l'intérêt de son rétablissement futur. Avait-il à cette époque l'espoir de voir tomber le puissant empereur ? Il n'est pas raisonnable de le penser : mais la tournure que prenaient les affaires d'Espagne , l'exaspération des esprits dans les anciennes Provinces-Unies , les puissans secours que présentait l'Angleterre à celui qui aurait voulu profiter des dispositions des Hollandais , toutes ces considérations étaient bien faites pour éveiller l'idée qu'il deviendrait possible, non pas de renverser totalement un colosse formidable, mais de soustraire à sa domination un coin du continent dont la position rendait la défense aisée contre les forces de terre les plus considérables. Le souvenir de la résistance opposée à Philippe II, et plus tard à Louis XIV, invitait à tenter de nouveaux prodiges. Alors qu'on était sûr que tous les Bataves y prêteraient la main, et que les Anglais coopéreraient de toutes leurs forces à leur exécution. Quoi qu'il en soit, il est certain que la restauration de la Hollande était en projet avant l'expédition de Russie. Le comte de Hogendorp étranger à son pays, depuis le commencement de la domination française, s'occupait dans sa retraite d'un pro-

jet de constitution pour les Provinces-Unies, quand on les aurait soustraites au joug qui pesait sur elles ; et cet homme a donné de trop grandes preuves de sa perspicacité en politique, pour qu'il soit permis de croire qu'il n'était dirigé dans son noble travail que par un espoir purement chimérique.

Il serait trop long de déduire ici, des circonstances, toutes les raisons qui avaient réuni tous les partis dans l'opinion que le rappel de la famille d'Orange était une condition nécessaire du rétablissement de l'indépendance. Il suffira de noter les faits suivans : les maux horribles causés par la domination française avaient fait oublier les maux bien moindres, en comparaison, qu'avait pu causer la domination des derniers Stadhouders. Les mémoires étaient pleines du souvenir des temps antérieurs à 1795, et l'imagination, au milieu des souffrances actuelles, peignait sous les plus agréables couleurs l'époque à laquelle ces souffrances n'étaient pas encore commencées. La majorité du peuple avait toujours aimé les Nassau ; les principes de ceux qui avaient pris part à leur expulsion, étaient décrédités, même chez la minorité qui les avaient suivis, depuis qu'on connaissait les tristes résultats de l'influence française, résultats qu'on attribuait aveuglément à l'action de ces principes, bien qu'ils eussent eu une tout autre cause. En-

fin, il ne restait de confiance qu'en ceux que leurs opinions et leurs intérêts avaient toujours tenus éloignés des gouvernemens qui s'étaient succédés depuis 1795. Ceux là seuls, disait-on, pouvaient ramener le bien, qui n'avaient jamais pris part au mal. Sur eux seuls devait se reposer la nation; or, c'étaient les amis de la maison d'Orange que le peuple désignait ainsi; leur influence devait tout gagner.

Les événemens hâtèrent et firent réussir complètement une tentative qu'il aurait peut-être fallu, sans eux, remettre à des temps plus reculés, et conduire sous des auspices moins favorables. Napoléon était parti pour la Russie, sans qu'il fût possible de prévoir quelle serait l'issue de l'immense entreprise qu'il voulait exécuter sur cet empire; et jusques-là, tous les peuples du continent, déjà soumis à sa domination, attendaient encore en silence ce qui serait ordonné d'eux. On apprend, tout-à-coup, les revers des armées françaises, et les esprits commencent à s'agiter de toutes parts.

Dès le mois de février 1813, long-temps avant qu'on sût au juste la nature et l'étendue des désastres éprouvés en Russie, des mouvemens se manifestaient en Hollande. Une première conspiration, en faveur de la maison d'Orange, fut dé-

couverte par la police française , et les auteurs portèrent la peine de leur trop de précipitation. Heureusement pour d'autres conspirateurs plus sages et d'une plus grande influence , que leur plan n'avait rien de commun avec celui de ces premiers meneurs. Les agents du despotisme impérial eurent beau redoubler de zèle et de précaution , augmenter partout leurs recherches et leur surveillance ; des projets arrêtés , mais dont l'exécution était encore ajournée , échappèrent à leurs investigations.

Revenu de la terrible campagne de 1812 , Napoléon fut obligé , pour réparer ses pertes , de tripler les vexations dans toutes ses provinces , au moment même où ses revers enhardissaient déjà les peuples à résister aux rigueurs moins violentes qu'on avait exercées contre eux , jusqu'à cette époque. La mobilisation des gardes nationaux fut décrétée. Cette mesure , exécutée en Hollande , souleva quelques unes des populations même les plus pacifiques. Les paysans du Rhynland se rassemblent , parcourent le plat pays , déchirent dans les municipalités , les rôles de la garde nationale. Leyde les voit s'avancer vers ses murailles ; la populace leur ouvre les portes , et ce n'est qu'avec grande peine que des troupes suisses , aux ordres des préfets , parviennent

à rétablir l'ordre. Sur divers points de l'ancienne république s'annoncent de semblables émeutes ; La Haye même est témoin d'un soulèvement momentané des bourgeois contre les gardes de la préfecture.

La formation des gardes d'honneur donna lieu à une exaspération plus dangereuse encore. On sait à combien d'injustices furent autorisés les préfets, pour fournir à leur maître ces jeunes gens qui devaient, à la fois, lui servir d'otages et de soldats. Le préfet d'Amsterdam surpassa tous les autres en cruauté, dans l'application qu'il fit des mesures par lesquelles on devait parvenir à compléter les levées. Ni le droit d'exemption acquis antérieurement et aux termes des lois, par de nombreux sacrifices, ni le défaut d'âge, ni le défaut de santé n'arrêtaient son arbitraire volonté. La résistance appelait immédiatement l'emploi de la force ; on traînait à une boucherie certaine ceux qui refusaient d'y marcher avec résignation.

Cependant la nouvelle de la bataille de Leipzig se répand rapidement partout : ce que le désespoir allait faire tenter à tout prix, on apprend qu'on peut l'entreprendre, avec de grandes chances de succès. Il est vrai que les Français sont en bon nombre en Hollande, qu'ils possèdent toutes les

forteresses , qu'aucune arme n'est à la disposition des indigènes , qu'une police vigilante surveille jusqu'aux moindres mouvemens , que la France a trop d'intérêt à conserver sa position , dans les Provinces-Unies , comme point de défense contre l'invasion de son propre territoire , pour ne pas y envoyer des forces considérables , au premier signe de révolution ; mais les Hollandais savent que l'Allemagne est en armes , que le plus noble enthousiasme y enflamme tous les cœurs ; ils comptent donc sur une diversion puissante ; l'amour du pays , la haine de l'oppression leur fait braver les premiers dangers ; le temps d'agir est réellement venu. Le comte de Hogendorp et plusieurs de ses amis se réunissent pour convenir de la marche à suivre , dans les circonstances actuelles. On augmentera le nombre des conjurés , on répandra dans le peuple des bruits propres à l'encourager à un soulèvement subit : Napoléon aura résigné le pouvoir ; ses alliés auront pénétré dans le nord des Provinces-Unies.

Dans la soirée du 15 au 16 novembre 1813 , le peuple d'Amsterdam se rassemble , et se met subitement à piller , renverser et brûler les établissemens de cette douane qui lui était si odieuse. Prévoyant le danger qui les menaçait , le préfet , les agens de

la police, presque tous les employés avaient quitté la ville peu d'heures auparavant. Ce mouvement fut le signal sérieux de la révolution. Ce qu'il avait d'irrégulier d'abord fut corrigé par les soins d'un citoyen courageux et de sang-froid, Falck, qui se trouvait un des chefs de la garde nationale; il employa les forces et l'autorité de cette milice respectable à rétablir partout l'ordre et la tranquillité. Dans la journée du 16, la ville se trouvait délivrée de toutes les autorités françaises. Les principaux citoyens prirent sur eux d'y établir un gouvernement nouveau. On annonça au peuple la fin de la domination étrangère.

Le 17, La Haye se délivrait aussi des Français qui l'occupaient encore. Le comte de Limbourg-Styrum et les fils du comte de Hogendorp paraissent dans les rues, avec la cocarde orange; le peuple accueille, avec des cris de joie, ce signe de ralliement si long-temps désiré. Le préfet et la garnison sont invités à se retirer, et leur départ est suivi de grandes réjouissances.

Amsterdam, après la retraite des Français, n'avait fait qu'organiser son administration municipale sur de nouvelles bases. Falck avait proposé en vain qu'on parlât du Prince d'Orange; le temps ne paraissait pas encore opportun, pour faire une pareille

démarche. Le général Molitor se trouvait encore à Utrecht , et la petite armée qu'il y commandait tenait en respect les prudens habitans de la grande capitale. La Haye n'hésita pas à agir plus ouvertement. Ceux qui avaient pris , le 17 , la direction du mouvement de la bourgeoisie de cette ville se réunirent chez le comte de Hogendorp ; ils y signèrent, au nom du Prince d'Orange , une commission pour le comte de Limbourg-Styrum qui fut nommé gouverneur de La Haye. Deux bourgmestres furent nommés par la même autorité , ce qui prévint sans peine le moment d'anarchie tel qu'on l'avait eu à Amsterdam.

Le nouveau gouverneur fit publier , au son du tambour , la délivrance du pays et la prochaine arrivée du Prince d'Orange. Des drapeaux aux couleurs de cette maison furent élevés sur la plupart des édifices. On sentit bientôt la nécessité de justifier ces premières démarches aux yeux de tout le monde , et de convoquer , sans retard , des représentans de la nation qui continuassent plus régulièrement l'ouvrage que quelques citoyens , seulement , avaient pris sur eux de commencer. Il s'élevait , toutefois , une difficulté , celle de savoir quelle marche il fallait suivre , pour donner à l'assemblée de ces représentans toute l'autorité et la légalité convenables , tant

aux yeux du peuple, qu'aux yeux des gouvernemens étrangers.

Les hommes qui avaient occupé des charges avant 1795, parurent ceux qu'il convenait de revêtir provisoirement de l'autorité souveraine. Les mêmes personnes qui avaient donné au comte de Limbourg-Styrum le gouvernement de La Haye, au nom du Prince d'Orange, convoquèrent, au même nom, tous ceux qui avaient fait partie de l'administration publique, avant l'arrivée des Français, et le renversement de l'ancien ordre de choses. Le comte de Hogendorp proposa que la réunion prit le titre d'États-Généraux ; mais il se trouva plus d'un obstacle à l'admission de cette proposition. L'assemblée ne peut même rien conclure, touchant d'autres points, parce qu'elle craignit d'éprouver de la résistance de la part de ceux qui n'y avaient pas été appelés, par la raison que leur carrière publique n'avait commencé qu'après 1795, quoiqu'ils eussent, par leurs services, également bien mérité du peuple. Il fut arrêté, en conséquence, qu'on formerait une nouvelle assemblée, à laquelle seraient admis aussi les hommes publics qui dataient de moins loin que les membres de la première réunion. Cette seconde assemblée eut lieu le 20 novembre ; trop de circonspection dans la majorité de ceux qui la for-

maient la rendit encore inutile. Ils exigeaient, avant d'agir, que le comte de Hogendorp et ses amis justifiasent d'un mandat du Prince, ou du moins, indicassent en quels lieux le Prince se trouvait dans ce moment. L'énergie et la résolution de la minorité ne purent les porter à agir d'après la nécessité et à passer au-dessus des formes.

Les relations que Guillaume-Frédéric avait pu entretenir depuis 1811 avec ses amis, en Hollande, n'avaient pas empêché qu'à la suite du désordre qu'entraîna la retraite de Russie et la guerre d'Allemagne de 1813, on eût totalement perdu de vue la position de ce Prince. On pouvait bien assurer qu'il avait encore passé à Berlin une partie de l'année 1813, mais on croyait que depuis, il était passé en Angleterre, sans savoir au juste à quelle époque, et dans quelle intention, et sans savoir s'il s'y trouvait encore. Le fait est que Guillaume-Frédéric était à Londres, depuis quelque temps, et qu'il y travaillait à faire valoir ses droits auprès du cabinet anglais, à l'occasion des nouveaux arrangemens politiques qu'il voyait se préparer.

Dans cet état d'incertitude provenue de l'irrésolution des principaux personnages de la république, et de l'ignorance du sort de Guillaume-Frédéric, Hogendorp et Van der Duyn, son ami, réso-

lurent de prendre tout sur eux. A l'invitation du comte de Limbourg-Styrum et de quelques officiers de la garde nationale de La Haye, ils se chargèrent du *gouvernement général des Pays-Bas-Unis*, au nom de S. A. le Prince d'Orange. Une proclamation énergique, rédigée par M. Canneman, annonça à toute la Hollande la déchéance de Napoléon et de tous ses ministres.

Déjà, dès le 19 novembre, veille de la seconde assemblée dont il est parlé plus haut, MM. Fagel et de Perponcher s'étaient embarqués à Scheveningen, pour se rendre à Londres, et y annoncer à Guillaume-Frédéric, s'il s'y trouvait, que les Hollandais l'appelaient unanimement au milieu d'eux. Pour s'épargner les retards que pouvait occasionner la découverte que le Prince n'était pas en Angleterre, on envoya en même temps en Allemagne le capitaine Wauthier, avec mission de rechercher si Guillaume-Frédéric n'était pas à Berlin, ou bien à Francfort, quartier-général de l'armée des alliés. Le capitaine devait, en outre, se rendre à Munster, pour y obtenir les renseignemens qui pouvaient lui manquer ailleurs, et presser, dans tous les cas, le général prussien Bulow, de marcher vers la Hollande, pour y soutenir la révolution commencée.

La proclamation faite, au nom du gouvernement général, produisit le meilleur effet. La plupart des

villes de la province de Hollande la reçurent avec enthousiasme ; notamment Rotterdam. La bourgeoisie s'était armée partout , et marchait vers les points qu'occupaient encore les troupes françaises. Divers combats s'ensuivirent ; plusieurs villes furent délivrées , reprises et délivrées encore. Celle de Woerden, entre autres, fut saccagée par les soldats que Mōlitor y envoya pour la reprendre , sur les bourgeois de La Haye qui y étaient entrés ; mais l'arrivée des alliés empêcha que cette guerre intérieure se prolongeât long-temps. Amsterdam , dégagée par la retraite définitive des Français , que leur chet ne voulut pas employer davantage à une résistance inutile , reconnut aussitôt l'autorité du Prince d'Orange.

Tandis que l'on continuait à faire évacuer successivement les autres villes , Guillaume-Frédéric mettait le pied sur le sol de la patrie qu'il avait quitté depuis près de dix-neuf ans. Fagel et de Perponcher l'avaient trouvé à Londres , et lui avaient remis une lettre dont on sera curieux , peut-être , de connaître ici le contenu. Elle portait : « Elle est » enfin arrivée cette époque après laquelle nous » soupirions depuis dix - neuf ans. La liberté des » Pays-Bas renaît. La Providence divine a fait naître » les circonstances qui la rendaient possible. Elle » existe cette liberté , grâce à la fidélité des citoyens

» pour la patrie. Elle ne nous est pas apportée par
 » les étrangers. Elle s'élève de nos propres désirs.
 » La fermentation des esprits s'est manifestée par-
 » tout. Les Français n'ont pas osé attendre l'explo-
 » sion du mécontentement général. Ils ont fui
 » d'Amsterdam et de La Haye. Nous avons planté
 » aussitôt le drapeau orange, et tous les citoyens se
 » réunissent autour de lui. Nous nous sommes permis
 » de parler au nom de Votre Altesse, et d'agir comme
 » si c'était d'après vos ordres. Les circonstances
 » commandaient impérieusement cette démarche ;
 » c'était le seul moyen de rendre l'insurrection géné-
 » rale, et d'exciter partout l'enthousiasme. Il n'y a plus
 » de partis ; ils se sont éteints dans la haine pour les
 » Français et les malheurs du pays. Tous attendent
 » leur salut d'Orange. Tous jurent fidélité à Orange.
 » Que Votre Altesse revienne parmi un peuple qui
 » met à votre disposition jusqu'à la dernière goutte
 » de son sang. Notre entreprise est périlleuse, nous
 » ne le cachons pas ; mais nous avons compté sur le
 » généreux secours de l'Angleterre. Ce secours, de-
 » mandé par vous, nous viendra plus rapide et plus
 » puissant. Mais, Prince ! c'est surtout sur vous que
 » nous comptons. Notre cœur nous défend de douter
 » de votre approbation, mais votre arrivée est tout.
 » Elle nous vaudra plus qu'une armée. »

A la lecture de cette touchante invitation, le

Prince n'avait pas hésité un instant. Sa résolution avait été de s'embarquer pour la Hollande, aussitôt que possible ; il ne s'accordait que le temps de préparer son départ. Une réponse à la lettre des personnes qui avaient pris la direction des affaires , précéda de peu de jours son arrivée. Cette réponse apportée à La Haye, par un officier anglais, (Fagel, qui devait en être porteur, s'était arrêté dans un port anglais, pour hâter le départ des secours pour les insurgés), était écrite de la main du Prince lui-même. Elle était rédigée en français, et la voici, telle qu'on la trouve dans les *Nieuwe nederlandsche Jaarboeken* *, sans aucun changement dans le style ; elle s'adresse au comte de Hogendorp :

MONSIEUR,

« Me référant à ce que le colonel Fagel vous dira
 » de ma part, je veux cependant pas le laisser par-
 » tir sans vous témoigner toute la satisfaction que
 » j'éprouve de l'heureux événement qui place de
 » nouveau ma patrie au rang des nations de l'Europe.
 » La manière dont elle a prononcé son vœu me
 » pénètre de reconnaissance, et augmente encore ,

*Nouvelles Annales des Pays-Bas , recueillies par les soins de
 eu M. Stuart, historiographe du royaume.

» s'il est possible , les obligations qui reposent sur
» moi , de travailler à remplir son attente , et de me
» vouer à sa prospérité et à son bonheur. Fagel vous
» dira l'effet qu'à fait ici la conduite observée en
» Hollande , et que le Prince Régent et ses ministres
» ont pris toutes les mesures pour nous assister de
» tous les moyens disponibles ; vous en ressentirez
» immédiatement les effets. J'espère suivre en peu de
» jours , et ressens une vive impatience de revoir
» mes compatriotes après dix-neuf années que j'en ai
» été séparé. Heureux de répondre par là 'à l'invitation que *MM. de Perponcher* et *Jacques Fagel*
» m'ont porté. Je me réjouis infiniment de la manière
» dont tout s'est passé , et approuve entièrement les
» bases d'après lesquelles il a été agi provisoirement.
» Veuillez en être assuré et donner également à connaître aux Messieurs qui , avec vous , se sont mis en
» avant dans ces circonstances critiques , les droits
» qu'ils se sont acquis à ma reconnaissance et à celle
» de leurs concitoyens. Je suis avec une considération
» distinguée ,

» MONSIEUR ,

» Votre très-dévoué serviteur ,

» (*Signé G.-F. PR. DE ORANGE*).

» Londres , le 22 novembre 1813. »

Quatre jours après la date de cette lettre, le 26 novembre 1813, le Prince s'était embarqué à Deal, à bord d'un vaisseau de guerre anglais. Le vent d'est qui soufflait alors, empêcha que la traversée se fit aussi rapidement qu'on l'aurait désiré. Ce fut seulement le 30 au matin qu'on apprit à La Haye qu'un vaisseau était en vue de Scheveningen, et qu'il portait l'exilé dont on attendait impatiemment le retour. Toute la population se porta incontinent vers Scheveningen. A quatre heures du soir, le vaisseau aborda, et le Prince descendit à terre, aux acclamations des nombreux spectateurs. A cinq heures et quelques minutes, il fit son entrée à La Haye, dans une voiture découverte où se trouvait avec lui le comte de Limbourg-Styrum. MM. de Perponcher et J. Fagel venaient à la suite, ainsi que lord Clancarty, ministre envoyé par le cabinet de St James.

Personne ne lira la relation de ce qui précéda et accompagna le retour de Guillaume-Frédéric, dans le pays de ses pères, sans être touché de la confiance que mit en lui la nation qui le rappelait, et de l'empressement que mit le Prince à voler à la voix de ses compatriotes. Il revenait, comme le porte sa lettre, dans la vive impatience de les revoir. C'est le premier sentiment qui l'occupe. Il ne pense pas au pouvoir qui l'attend; c'est l'homme qui parle; le souverain est oublié. La première satisfaction qu'il

éprouve, à l'annonce de la révolution de la Hollande, lui vient de l'idée que sa patrie est de nouveau placée au rang des nations de l'Europe. Qui fut jamais plus digne de commander un peuple que celui qui retrouve d'abord, sur le sol foulé par ce peuple, les douces émotions de l'exilé revoyant les lieux de son enfance ? Peut-on rendre malheureuse la terre où l'on respire avec délices ?

Les Français possédaient encore plusieurs villes sur le territoire de l'ancienne république ; mais comme on apprenait chaque jour la délivrance de quelques-unes de ces villes, on attendait incessamment et avec confiance l'évacuation totale du territoire batave, devant les armées alliées qui le traversaient, pour gagner la Belgique et les frontières de la France. Les Hollandais n'avaient donc qu'à s'occuper de l'organisation définitive de leur gouvernement. Le premier point à décider était de savoir le titre que prendrait Guillaume-Frédéric. Quant au pouvoir, personne ne pensait à le borner en ses mains. Il ne passa à La Haye que le jour que suivit son arrivée, et partit ensuite pour Amsterdam. Les commissaires généraux du gouvernement provisoire avaient fait proclamer dans cette ville l'arrivée du Prince, et l'avaient proposé au peuple sous le titre de *Prince souverain des Pays-Bas redevenus libres*. Son arrivée à Amsterdam, dans la journée du 2 dé-

cembre fut signalée par la joie de tous les habitans qui se pressaient sur son passage. Ils faisaient retentir l'air de leurs applaudissemens. Après avoir reçu les complimens de tous les corps constitués, s'être montré le soir au spectacle et avoir parcouru les rues, au milieu d'une brillante illumination, le Prince attendit le lendemain, pour retourner à La Haye ; et laissa dans la capitale qu'il quittait cette célèbre proclamation dans laquelle, après avoir manifesté le plaisir qu'il éprouve de se retrouver au milieu de ses compatriotes, il déclare accepter le titre de Prince souverain qu'on lui offre, mais sous la condition expresse qu'une constitution sage assurera la liberté du pays, contre toute tentative d'arbitraire à l'avenir.

De retour à La Haye, dans la journée du 3 décembre, le Prince descendit au palais devant lequel s'était rassemblée une innombrable multitude. Il parut bientôt au balcon, et le vénérable bourgmestre Slicher, ayant demandé le silence, lut au peuple la proclamation qui avait été faite à Amsterdam. On accueillit avec applaudissement le titre de Prince souverain que Frédéric-Guillaume y accepte, et cette inauguration si simple et si remarquable à la fois, satisfait toutes les exigences. Rotterdam et les autres villes que le Prince ne pouvait pas visiter

sur le champ, apprirent, par les soins de leurs régences respectives, la nouvelle dignité dont on avait revêtu le fils du dernier Stadhouder. La création et l'installation des pouvoirs administratifs suivirent de près l'avènement du nouveau souverain ; et ce n'est qu'après avoir pourvu à ces premiers besoins, qu'il alla visiter successivement les principales villes de ses États.

Il est inutile de suivre Guillaume-Frédéric dans les nombreuses occupations auxquelles il se livra, pendant tout le dernier mois de l'année 1813, pour parvenir à organiser toutes les parties de la Hollande qui étaient déjà délivrées des troupes françaises. Il suffira de noter qu'il procéda à ces travaux, avec sagesse et célérité. Il fut, dans le courant du même mois, rejoint par les divers membres de sa famille. Le Prince Frédéric, après quelque séjour à Utrecht et à La Haye, se rendit au quartier du général Bulow à Vianen, pour prendre part à la campagne. Le Prince héréditaire qui se trouvait à l'armée d'Espagne, lors de l'heureux événement de la fin de novembre, obtint, à la nouvelle qu'il en reçut, la permission de s'embarquer pour l'Angleterre. Le 9 décembre, il était déjà à Plymouth, et le 19, il arrivait à La Haye. Sa conduite à l'armée de Wellington lui donnait des droits à la place de général d'infanterie dans l'armée des Pays-Bas

qu'on réorganisait ; il y fut nommé, le 22 du même mois de décembre.

Le commencement de l'année 1814 fut consacré à la rédaction de la loi fondamentale dont le Prince d'Orange avait fait la condition de son acceptation du pouvoir. Une assemblée de six cents notables fut convoquée à Amsterdam, pour émettre un vœu touchant l'adoption ou le rejet de la loi, quand on l'eut achevée. Des quatre cent soixante-quinze notables présents à l'assemblée, quatre cent quarante-huit votèrent l'adoption, le 29 mars 1814; et le lendemain eut lieu l'inauguration constitutionnelle de celui dont le peuple avait déjà consacré les droits, avec moins de formalités, mais avec autant d'enthousiasme.

Le jour même de l'inauguration de Guillaume-Frédéric, à Amsterdam, les alliés prenaient Paris. Cet événement allait mettre un terme à la guerre, et faire ouvrir les portes de toutes les forteresses qui tenaient encore en Hollande et en Belgique, sur les derrières des vainqueurs. Un traité de paix allait se négocier, et la puissance de la maison d'Orange prendre un accroissement considérable. Le 31 mai 1814, on posait, dans une convention conclue entre les souverains alliés et la France, le premier principe de cet agrandissement. On pouvait déjà présager dès-lors la réunion de deux pays qu'avaient séparés

les bouleversemens politiques, survenus en Europe, à la suite de la réformation au 16^me siècle.

La Belgique , si souvent foulée et refoulée par des bataillons étrangers qui venaient sur son territoire vider des querelles, la plupart du temps, sans intérêt pour les Belges , méritait bien une indépendance qui servirait, à la fois, à sa tranquillité et à celle de ses voisins. L'Autriche, dégoûtée de sa possession par les frais immenses qu'elle lui avait toujours coûtés, à chaque guerre qui se renouvelait sur le continent, abandonnait volontiers les droits qu'elle aurait pu faire valoir sur nos contrées. La France, dont l'audacieuse ambition effrayait encore l'Europe qui venait à peine de la réprimer, ne pouvait pas espérer, au jour où on lui faisait la loi, de conserver la plus belle part du butin qu'on s'était juré de lui reprendre, en selignant une dernière fois contre elle. La Prusse avait trop gagné au jeu qu'elle avait joué, pour ne pas se retirer prudemment, avec un gain qui faisait déjà l'envie de plusieurs. La Belgique, en ses mains, lui aurait valu plus d'une inquiétude ; elle se trouvait assez enrichie, pour désirer le repos et le temps de faire ainsi fructifier sa nouvelle fortune. Restait l'Angleterre qui aimait mieux de l'influence que des propriétés sur le continent, vu qu'il ne coûte que des ambassadeurs adroits pour conserver la première, et que des flottes sont inutiles pour garder les

secondes. D'un autre côté, abandonner la Belgique à elle-même, eût été la livrer à tous les inconvénients que les Alliés avaient à cœur de prévenir. Il devenait donc plus que probable que le silence du traité de Paris touchant le sort de la plus grande partie de notre pays, et la disposition du même traité qui promettait à la Hollande un accroissement de territoire, provenaient déjà d'un projet de réunion qui s'est effectué plus tard.

Dans le mois qui suivit le traité de Paris, une convention, conclue à Londres (14 juin), exprima clairement pour tout le monde ce qu'on n'avait pu que conjecturer jusqu'alors. Les bases du royaume des Pays-Bas furent jetées ; les conditions de son existence énumérées. En attendant le traité de Vienne qui devait achever l'ouvrage, Guillaume - Frédéric fut appelé au gouvernement général des Provinces-Belgiques. Une proclamation annonça aux Belges cette première mesure que faisaient prendre les dispositions des souverains alliés. Elle est écrite dans le style simple et affectueux dont on a pu voir, plus haut, que le Prince d'Orange avait l'habitude. « Appelé, dit le » Prince, au gouvernement de votre pays (la proclamation porte en tête : *Aux habitants de la Belgique*), pendant le court intervalle qui nous sépare » encore d'un avenir si long-temps désiré, j'apporte » au milieu de vous la volonté de vous être utile, et

» tous les sentimens d'un ami et d'un père. » Cette pièce remarquable se termine par ces mots : « Heu-
 » reux si , en multipliant mes titres à votre estime ,
 » je parviens à préparer et à faciliter l'union qui
 » doit fixer votre sort , et qui me permettra de vous
 » confondre dans un même amour avec ces peuples
 » que la nature elle-même semble avoir destinés à
 » former, avec ceux de la Belgique, un état puissant
 » et prospère. »

La malheureuse expérience des Belges s'opposait à ce qu'ils reçussent d'abord avec enthousiasme les paroles du nouveau gouverneur. Des proclamations de tous genres les avaient si souvent trompés, depuis un quart de siècle ! Ils n'avaient pas, comme aujourd'hui, pour croire en la sincérité du Prince, plusieurs années de connaissance faite avec ses vertus. Ils ont reconnu , plus tard , que ses paroles étaient digne de confiance.

Lorsqu'au congrès tenu à Vienne, au commencement de 1815, l'existence du royaume des Pays-Bas eut été définitivement assurée, il restait à celui qui en devint le chef à hâter la mise en vigueur d'une constitution qui en garantit la liberté. La rédaction de ce pacte (nous savons tous que la loi fondamentale doit s'appeler ainsi) fut confiée à des législateurs prudents. Nous avons tous oublié les irrégularités qui accompagnèrent son introduction, puisque

nous en invoquons tous les jours la puissance.

Mais ici finit notre tâche. Quelqu'importans que soient les événemens qui signalèrent la première année du règne de Guillaume I^{er}, une inauguration solennelle, une bataille sanglante, un accroissement de territoire pour le royaume, il faut nous abstenir d'en faire mention, dans un ouvrage dont le titre restreint l'étendue à une époque antérieure à la date de ces événemens.

Une famille s'est élevée autrefois, par les services qu'elle a rendus à un peuple contre la tyrannie qui l'opprimait. Le titre de *père de la patrie*, donné à un chef de cette famille, a été ratifié dans la postérité. C'est dans cette famille, qu'une grande nation choisit un roi, lorsque les fautes d'une dynastie précédente eurent démontré qu'elle avait perdu ses droits à toute confiance. A ces souvenirs que lui ont légués ses ancêtres, un Prince joint les préceptes de la raison et les leçons de l'expérience, pour conserver la conviction que la puissance d'un roi repose sur la liberté de son peuple. Né dans un état où le nom de citoyen n'éveillait point d'alarmes, dépossédé de bonne heure de titres dont la fortune lui apprenait la vanité, avant qu'il eut pu concevoir de l'orgueil de leur possession, abandonné long-temps d'alliés aussi égoïstes que puissans, pour ne remonter à la fortune que par les efforts de compatriotes plus gé-

néreux que les souverains, ce Prince comprend sans peine la nature de la loi qui règle chez nous l'obéissance et le commandement. C'était là le seul chef qui convînt aux Belges comme aux Bataves. Réunis sous sa conduite , les mots *patrie* et *liberté* continueront à orner leurs étendards. Amis constans de la simplicité et de la bonne foi de leurs ancêtres , il comptent ces vertus caractéristiques parmi celles qui distinguent le premier d'entr'eux. Trop sages pour attacher la prospérité de leur pays à l'acquisition d'une gloire peu solide , ils ne rassemblent leurs forces et leurs volontés que pour le maintien de leur indépendance et de leur repos. Ils n'ont à cœur que de prouver chez eux l'absence de toute crainte de leurs voisins , quand ils se vantent à l'Europe de richesses qui s'accroissent , d'institutions qui se consolident , de Princes qu'ils aiment et de patriotisme qui renaît.

FIN.







